

SONATRACH ET TOTALENERGIES FORMALISENT
UN PARTENARIAT AVEC L'ENGTP

Vers la mise en production de 11 nouveaux puits

Le groupe pétro-gazier public Sonatrach a annoncé, hier, la signature d'un contrat pour la mise en production de 11 nouveaux puits. Selon un communiqué du groupe, le contrat a été signé entre le Groupement TFT, constitué de SONATRACH et de son partenaire TotalEnergies, et l'Entreprise Nationale de Grands Travaux Pétroliers (ENGTP). P 3



PRIME DE SOLIDARITÉ SCOLAIRE
**Plus de 3,5 millions
d'élèves bénéficiaires**



Plus de 3,5 millions d'élèves issus de familles nécessiteuses et à faibles revenus bénéficieront de la prime de solidarité scolaire pour l'année 2023-2024, a annoncé, mardi à El Bayadh, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed.

P 2

OUVERTURE DE BANQUES ET
SHOWROOMS À L'ÉTRANGER

**Deux ministres en
déplacement au Sénégal
et en Mauritanie**

Le ministre des Finances, Laâziz Fayed, et son collègue du commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, effectueront, dès aujourd'hui mercredi, une visite de travail de deux jours en Mauritanie, et au Sénégal, pour inaugurer les deux showrooms permanents et les deux banques publiques algériennes prévues à Nouakchott et Dakar.

P 5

LE CNESE LANCE LE DÉBAT SUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**«L'énergie solaire : une
source alternative à forte
valeur ajoutée»**

Le Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE), a organisé, hier à Alger, e en collaboration avec le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFE), un séminaire sur le thème «L'énergie solaire : une source alternative à forte valeur ajoutée».

P 3

Géant

ELECTRONIC

Moi, c'est Géant...

www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics)

أنا، مع جي-ون

LANCÉE PAR ALGÉRIE
TÉLÉCOM

«Moalim»,
une nouvelle
plateforme
digitale de
soutien scolaire

Algérie Télécom a annoncé mardi le lancement d'une nouvelle plateforme digitale de soutien scolaire "Moalim", conforme au programme de l'Education nationale, à l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024. Il s'agit d'un "espace numérique éducatif conçu afin de fournir un soutien scolaire grâce à son contenu interactif conforme au programme de l'éducation nationale", précise Algérie Télécom dans un communiqué, ajoutant que cette plateforme a été lancée en partenariat avec "INKIDIA", à l'occasion de l'année scolaire 2023-2024. L'objectif principal de cette offre "est de mettre en avant l'évaluation et la formation en format trimestrielle et annuelle", souligne l'entreprise. L'offre Moalim compte deux packs dont le programme J'Mchallenge, développé dans le but de perfectionner les connaissances scolaires des élèves des trois cycles primaires, collège et lycée et d'améliorer leurs cultures générales grâce à une série d'activités. Il propose aussi le programme J'Mévalue, conçu pour une évaluation continue tout au long de l'année scolaire, visant à soutenir les élèves des deux cycles collège et lycée dans leur révision des matières essentielles. "A travers cette plateforme digitale, disponible au niveau de toutes ses agences commerciales, Algérie Télécom confirme sa contribution à l'évolution de l'éducation en Algérie, en offrant aux élèves un accès facile à des ressources éducatives de qualité supérieure", affirme l'opérateur qui invite les citoyens à consulter son site web www.algerietelecom.dz pour d'éventuelles informations.

R E.

EDUCATION

Les nouveautés de la rentrée scolaire 2023-2024

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé mardi depuis la wilaya d'El Bayadh que la rentrée scolaire de l'année 2023-2024 sera réussie grâce à la mobilisation et à l'engagement de tous.

Par Slimane T/Agence

Lors de la conférence de presse qu'il a animée après avoir donné le coup d'envoi de la rentrée scolaire, M. Belaabed a indiqué que cette rentrée sera "réussie compte tenu des efforts et des préparatifs engagés sur les plans matériel, humain, pédagogique et structurel" soulignant qu'il est trop tôt pour faire une évaluation à ce sujet. Concernant les nouveautés de cette rentrée, M. Belaabed a affirmé que son département ministériel compte "poursuivre le processus d'introduction de la langue anglaise en cinquième année primaire, à partir de l'année prochaine, après que cette année ait été consacrée à son introduction en quatrième année". « Cette année verra également l'introduction de la filière des arts en troisième année secondaire et l'organisation du baccalauréat

en 7 filières pour la première fois ». A cet égard, le ministre a révélé que « les inscriptions des candidats aux examens scolaires nationaux débiteront en novembre ». Les inscriptions se feront via la plateforme de l'Office national des examens et concours (ONEC). Dans une déclaration à la Télévision nationale, le ministre de l'Education nationale a précisé que les élèves de la « filière des Arts » sont également concernés par le processus, soulignant que le taux de transition de passage de la deuxième année à la troisième année était de 96%. Pour rappel, le taux de réussite aux épreuves du baccalauréat a atteint les 50,63% lors de la session de juin 2023. Concernant l'introduction de l'éducation routière dans les trois cycles, le ministre a affirmé que cette matière sera enseignée sans augmentation du volume horaire soulignant qu'elle a été intégrée au primaire dans l'éducation civique et aux cycles moyen et

secondaire dans des matières comme les langues. D'autre part, M. Belaabed a salué le rôle de la numérisation pour faciliter le processus de contrôle des besoins du secteur en enseignants et en scolarisation des élèves notamment les nouveaux. Quant au recrutement, il a révélé que le secteur a employé 3587 enseignants diplômés des écoles supérieures des enseignants, plus de 12 000 enseignants d'éducation physique et sportive et plus de 4000 nouveaux enseignants de la langue anglaise pour les élèves de la quatrième année primaire, outre l'enseignement contractuel. A cet égard, le ministre a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant « approbation du statut particulier des personnels de l'éducation avant la fin de l'année en cours », ajoutant qu'il a été décidé d'ajouter plus de 50000 bénéficiaires de la bourse scolaire dans le cadre de la solidarité scolaire.

PRIME DE SOLIDARITÉ SCOLAIRE

Plus de 3,5 millions d'élèves bénéficiaires

Plus de 3,5 millions d'élèves issus de familles nécessiteuses et à faibles revenus bénéficieront de la prime de solidarité scolaire pour l'année 2023-2024, a annoncé, mardi à El Bayadh, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed. « Cette année, plus de 500.000 nouveaux bénéficiaires de cette prime ont été ajoutés, dépassant ainsi les 3,5 millions de bénéficiaires à travers le pays », a souligné le ministre, lors d'une conférence de presse, suite au coup d'envoi de la rentrée scolaire donné depuis l'école primaire défunt Moudjahid « Oulissis Mohamed » sise au groupement rural « Thenia » au chef-lieu de la wilaya. L'année scolaire écoulée, 3 millions d'élèves ont bénéficié de cette prime scolaire, à laquelle une

enveloppe financière estimée à 15 milliards de dinars a été allouée, selon M. Belabed qui a également indiqué qu'au cours de la prochaine année scolaire, cette prime de 5.000 dinars sera versée un mois avant la rentrée des classes, en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné que la prime soit versée aux bénéficiaires avant la rentrée des classes, afin que les parents puissent la dépenser à temps pour l'achat des fournitures scolaires. D'autre part, le ministre a déclaré que, conformément à la décision du Président de la République, un office national de restauration scolaire sera créé et le gouvernement œuvrera à établir les cadres juridiques de cette structure, à l'installer et à l'activer, ce qui per-

mettra de remédier à tous les lacunes qui entachent un peu l'opération de restauration à travers les établissements scolaires. D'autre part, M. Belaabed a affirmé que la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la généralisation de l'éducation physique et le sport dès le cycle primaire représente une « mesure historique », qui propulsera l'Algérie au rang des pays développés dans ce domaine et permettra la découverte de talents et d'élites sportives. A cet égard, le ministre de l'Education nationale a précisé que 12.877 postes ont été attribués à des enseignants d'éducation physique et sportive, un nombre suffisant pour couvrir toutes les écoles primaires, a-t-il dit, ajoutant que ces enseignants ont été

recrutés dans les différents établissements scolaires du pays. Le taux de couverture en structures désignées pour l'enseignement de cette matière a atteint 97 %, ce qui représente un total de 20.181 établissements scolaires concernés, dont 83% de ces structures sportives sont présentes à travers les établissements du cycle primaire. Le reste est réparti entre les institutions sectorielles adjacentes aux écoles primaires, comme les collèges et lycées, ainsi que les installations sportives affiliées à des collectivités locales et le secteur de la jeunesse et des sports. Il ne reste qu'une cinquantaine d'établissements scolaires à travers le pays, qui seront pris en charge avant la fin de cette semaine, a fait savoir le ministre.

R E.

ASSURANCE

Ouverture de la 1^{re} agence d'El Djazair Takaful à Annaba

La société publique Algerian General Takaful, « El Djazair Takaful », a ouvert sa première agence dans la wilaya d'Annaba, dans le but de renforcer sa présence et d'élargir son réseau d'agences, selon un communiqué publié hier lundi

par la société. Le PDG de cet établissement public, Mahfoud Ziane Bouziane, a supervisé l'ouverture de l'agence située route Sidi Achour au niveau du « Centre Commercial Attia », en présence des autorités de locales, ainsi que des représentants

du Guichet islamique des banques publiques et de plusieurs opérateurs économiques, ajoute le communiqué. Il est à noter que « Algerian Général Takaful » a été créée avec la contribution de tous les opérateurs publics des secteurs de

l'assurance et de la banque. Le capital de cette institution est partagé par les quatre compagnies publiques d'assurance (la SAA, CASH Assurance», CAAT et CAAR) ainsi que les six banques publiques (CNEP banque, BNA, BEA, BADR, BDL et CPA).

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

SONATRACH ET TOTALENERGIES FORMALISENT UN PARTENARIAT AVEC L'ENGTP

Vers la mise en production de 11 nouveaux puits

Le groupe pétro-gazier public Sonatrach a annoncé, hier, la signature d'un contrat pour la mise en production de 11 nouveaux puits. Selon un communiqué du groupe, le contrat a été signé entre le Groupement TFT, constitué de SONATRACH et de son partenaire TotalEnergies, et l'Entreprise Nationale de Grands Travaux Pétroliers (ENGTP).

Par Sirine R

«**C**e contrat porte sur les travaux d'extension du réseau de collecte de TFT II et ce, pour le raccordement et la mise en production de onze (11) nouveaux puits vers le centre de traitement existant au niveau du champ gazier de TFT, situé dans le bassin d'Illizi, à environ 400 km au Sud-Est de Hassi Messaoud», lit-on dans ledit communiqué.

Les prestations de ce contrat d'Engineering, Procurement & Construction (EPC), comprennent notamment, les études d'ingénierie de détail, l'approvisionnement des équipements et matériels, la réalisation du réseau de collecte et des flowlines et la construction des installations de surface des puits associés, ajoute la même source.

D'un montant de 8 milliards de Dinars, ce contrat EPC, dont la complétion interviendra dans un délai de 24 mois, devrait permettre au Groupement TFT d'atteindre une production de gaz de l'ordre de 9 millions m3 /j dans une première phase, précise le groupe.

Cet accord s'inscrit dans le cadre des efforts de la Sonatrach pour le renouvellement des réserves nationales en hydrocarbures et l'aug-

mentation de la production nationale en gaz naturel. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit les cadres du groupe sur la nécessité de porter nos exportations en gaz à 100 milliards m3/an durant les prochaines années, soit de les doubler. Depuis le début en cours, plusieurs accords de partenariats pour le développement de nouveaux gisements ont été signés avec plusieurs partenaires chinois, italiens, français et russes. Il est à rappeler que le groupe Sonatrach et le français TotalEnergies avaient signé, en juillet dernier, plusieurs accords dans les domaines des hydrocarbures et des énergies renouvelables. Dans le détail, les deux sociétés ont signé deux contrats d'hydrocarbures, d'un contrat portant l'extension des engagements contractuels liant Sonatrach et TotalEnergies pour la vente / achat de GNL, ainsi que d'un Protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Les deux contrats d'hydrocarbures concernent les champs d'exploitation opérés en partenariat à TFT II et TFT Sud et permettront de faire bénéficier les cocontractant Sonatrach et TotalEnergies des dispositions prévues dans la nouvelle Loi 19-13 du 11 Décembre 2019.

Pour rappel, le contrat TFT II prévoit des investissements de développement de l'ordre de 332 millions US\$, permettant de récupérer 43 milliards de m3 de gaz, 4,3 millions de tonnes de condensat et 5,7 millions de tonnes de GPL.

Aussi, précise la même source, les investissements de développement du second contrat, TFT Sud, sont estimés à 407 millions US\$, permettant la récupération de 11,5 milliards de m3 de gaz, 1,3 millions de tonnes de condensat et 1,6 millions de tonnes de GPL. Ainsi, la production combinée des deux puits TFT II et TFT Sud dépassera les 100 000 Barils équivalent pétrole par jour à l'échéance 2026 contre une production actuelle d'environ 60 000 Barils équivalent pétrole par jour. Les accords signés dans le domaine du GNL concernent l'extension des engagements contractuels liant Sonatrach et TotalEnergies pour la vente / achat de GNL. A travers ces accords, les deux parties confirment et consolident leur partenariat commercial qui leur permet de jouer un rôle capital dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen, en contribuant à la sécurité énergétique des consommateurs, détaille encore le même communiqué.

LE PDG DE SONELGAZ REÇOIT L'AMBASSADEUR ITALIEN EN ALGÉRIE

Examen du projet d'interconnexion électrique

Le président directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, ainsi que le projet d'interconnexion électrique entre les deux pays, indique un communiqué du groupe.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de plusieurs cadres dirigeants du groupe Sonelgaz, les deux parties "ont passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine énergétique", précise la même source qui a souligné que le Pdg du groupe Sonelgaz a réaffirmé l'importance de "hisser le niveau de la coopération bilatérale dans ces domaines, au vu des nombreux points communs unissant les deux pays méditerranéens".

Pour sa part, l'ambassadeur italien a exprimé "la disposition de son pays à encourager l'intérêt des sociétés italiennes pour l'investissement dans le secteur électrique et gazier en Algérie compte tenu des nombreuses opportunités qu'il offre en matière d'investissement et d'échange d'expertises", ajoute la même source.

R E.

ALGÉRIE/OMAN

Renforcer la coopération dans le domaine des énergies et des mines

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab s'est entretenu lundi avec le président du Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman, Cheikh Khalid Ben Hilal Bin Nasser Al-Maouli, sur les relations bilatérales dans le domaine des énergies et des mines et les moyens de les développer, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est tenue au siège

du ministère, en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger, a été l'occasion d'exposer "l'état des relations bilatérales de coopération dans le domaine des énergies et des mines, qualifiées d'excellentes, et les moyens de les développer", précise la même source. A cette occasion, M. Mohamed Arkab a exposé les grandes lignes du programme de développement du secteur de l'éner-

gie et des mines en Algérie, ainsi que le cadre organisationnel régissant les activités énergétiques et minières, qui présente de nombreuses facilitations et avantages pour les investisseurs, ajoute le communiqué.

Le ministre a insisté sur "les opportunités d'investissement et de partenariat offertes dans le domaine des énergies en Algérie, notamment en ce qui concerne la prospection d'hy-

drocarbures, leur développement et leur utilisation, ainsi que dans le domaine de la pétrochimie", indique le ministère. Les deux partis ont également "discuté les possibilités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'énergie et des mines en Algérie, notamment la prospection de minéraux, leur développement et leur utilisation, ainsi que dans le mapping, mais aussi dans l'échange

d'expériences et de connaissance par les entreprises omanaises activant dans ce domaine". A la fin de la rencontre, les deux parties ont exploré "les évolutions des marchés des hydrocarbures et les efforts conjoints consentis entre les deux pays dans le cadre de la coopération au sein et en dehors de l'OPEP, pour stabiliser les marchés pétroliers".

R E.

LE CNESE LANCE LE DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

«L'énergie solaire : une source alternative à forte valeur ajoutée»

Le Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE), a organisé, hier à Alger, e en collaboration avec le Commissariat aux Énergies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREF), un séminaire sur le thème «L'énergie solaire : une source alternative à forte valeur ajoutée». Ce séminaire a été une occasion pour les participants d'explorer le potentiel des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire, en tant que source alternative de grande valeur pour le pays, et à sensibiliser davantage l'opinion publique à l'importance de l'énergie solaire et à encourager la participation active de tous les acteurs concernés.

Dans son intervention Mme MADDI Hassina, Directrice d'études au CNESE, a fait savoir que « L'Algérie dispose de ressources énergétiques fossiles appréciables, mais également d'un potentiel considérable en énergies renouvelables, notamment à travers le solaire qui sont illimitées contrairement aux hydrocarbures».

En effet, les travaux réalisés par le Centre de

Développement des Énergies Renouvelables (CDER), en termes d'évaluation des gisements des sources renouvelables, ont montré que « l'Algérie recèle un énorme potentiel aussi bien solaire qu'éolien, géothermique ou biomasse, lui permettant d'étendre ses infrastructures d'énergie solaire et de disposer d'un atout supplémentaire pour renforcer sa sécurité énergétique».

Ainsi, la durée d'ensoleillement sur la quasi-totalité du territoire national « dépasse les 2000 heures annuellement et peut atteindre les 3900 heures dans les Hauts Plateaux et le Sahara. L'Irradiation Horizontale Globale (IGH) est estimée à près de 1700 KWh/m2/an au Nord et 2263 KWh/m2/an au Sud du pays ».

Les Pouvoirs Publics « ont mis en place un programme de développement des énergies renouvelables qui vise à installer 1 000 MW annuellement, à travers la réalisation de centrales solaires photovoltaïques, en vue d'atteindre 15 000 MW à l'horizon 2035 ».

Ce programme permet « d'augmenter les ca-

pacités d'exploitation des énergies renouvelables, tout en renforçant la part des énergies propres dans le mix énergétique national et l'adoption de la nouvelle approche algérienne, avec des effets positifs tant économique à travers la création d'emplois durables et l'émergence d'un tissu industriel local qu'environnemental et climatique, dont la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre».

Par conséquent, la diversification du mix énergétique « constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique en Algérie, ce qui permettrait de mieux gérer les ressources non renouvelables et de maîtriser la demande interne en énergie ».

A cet effet, relève l'intervenante, « l'Algérie doit consentir des efforts pour prolonger durablement son indépendance énergétique et générer ainsi une dynamique de développement économique dans le pays ».

Aujourd'hui, le gaz naturel représente la principale source d'énergie en Algérie avec un taux de 65% du mix énergétique, tandis

que le pétrole ne représente que 35%.

« L'augmentation de la consommation nationale, liée, principalement, à la croissance démographique, ainsi que l'affaiblissement des ressources fossiles, a incité les Pouvoirs Publics à engager une stratégie de développement des énergies renouvelables axée notamment sur l'énergie solaire, dont l'Algérie dispose d'un important gisement, considéré comme l'un des plus importants au Monde », souligne Mme Madi. A cet effet, « la production de l'énergie électrique à travers l'énergie solaire, permettrait à l'Algérie d'atteindre une production annuelle de plus 2 TWh pour une capacité installée de 1 GWc (Giga Watt Crête), d'économiser d'environ 549 millions de mètres cubes de gaz et d'éviter l'émission d'un (01) million de tonnes de carbone (CO2) ; ce qui permettra d'économiser des quantités importantes de gaz naturel et de dégager des quantités supplémentaires à l'exportation ».

Synthèse S T.

PÉTROLE

Le Brent clôture à près de 94,5 dollars

Les cours du pétrole sont parvenus à arracher une petite hausse, lundi, mais la dynamique du début de séance est retombée avant la clôture. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a engrangé 0,53%, pour clôturer à 94,43 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI), avec échéance en octobre, il a lui grappillé 0,78%, à 91,48 dollars. Le Brent a gagné jusqu'à 2,17% et le WTI, 1,71%, avant de décélérer, retombant, un temps, dans le rouge, avant un dernier sursaut. C'était la 14e séance positive pour le WTI en 17 journées de cotation, une séquence rare, d'autant que les trois baisses enregistrées durant cette période ont été modérées. Le seuil symbolique des 100 dollars le baril pour le Brent est de plus en plus régulièrement évoqué, mais des analystes voient le mouvement retomber avant. Le dernier état des stocks américains de brut a fait ressortir, la semaine dernière, une augmentation plus forte que prévu des réserves, de 4 millions de barils contre 2,5 millions attendu, un premier indice. Lundi, alors que l'or noir restait dans le vert, le gazole américain a dérapé (-3%), dans des proportions plus observées depuis janvier. Le mazout a lui aussi décroché (-2,7%), cette baisse du cours des deux produits pétroliers rendant moins attractif le raffinage du brut.

INDISPONIBILITÉ DE MÉDICAMENTS DANS LES OFFICINES

Le ministère dément et précise

Le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique a formellement démenti dans un communiqué, les informations selon lesquelles une centaine de médicaments serait indisponibles au niveau des pharmacies.

Par R E.

«Faisant suite à certaines informations relayées notamment par la presse sur l'indisponibilité d'un nombre de 132 médicaments dispensés au niveau des officines et en milieu hospitalier, selon une correspondance adressée par un député représentant de la région 1 et la communauté nationale à l'étranger à M. le Premier Ministre, ainsi que sur les réseaux sociaux », écrit en effet le département de Ali Aoun. Le Ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique précise à cet effet, « ses services n'ont pas été rendus destinataire de ce signalement relatif à une éventuelle perturbation d'approvisionnement que ce soit au niveau des services hospitaliers que des officines de villes ». Cependant, en l'absence de la liste précise des « supposés » 132 médicaments en pénurie, et à la lecture des informations relayées notamment sur les réseaux sociaux, les services spécialisés du ministère notent avec stupéfaction la citation de certains médicaments hospitaliers tel le « Flucortac » ne figurant même pas dans la nomenclature officielle des produits pharmaceutiques enregistrés en Algérie et donc par définition indisponible. « Par ailleurs, l'essentiel des médicaments cités sont sous la responsabilité de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), sous la tutelle du ministère de

la Santé. La PCH demeure donc l'unique responsable de la gestion des médicaments à usage hospitalier aussi bien en termes d'expression des besoins, de l'approvisionnement ainsi que de leur distribution à travers les différents établissements hospitaliers », précise-t-on de même source. Toutefois, note encore le ministère, des médicaments tels que le SINTROM (à travers le générique Novarol), le Glucagon et le Fentanyl (anesthésique hospitalier) sont disponibles au niveau de la PCH. Le Nivolumab, traitement anticancéreux innovant, a d'ailleurs bénéficié d'une procédure d'achat spécifique et sera livré prochainement à ladite structure. S'agissant des anesthésiants dentaires, le département de la Production pharmaceutique précise que le marché a déjà été approvisionné par une quantité de 80 000 boîtes de 50 capsules soit près de 4 000 000 unités. « Une quantité supplémentaire de 23 500 boîtes de 50 capsules sera livrée cette semaine, additionnée d'une quantité de 35 000 boîtes qui est en cours de dédouanement », a-t-on assuré notant dans le même contexte, que d'autres quantités sont également prévues à la réception d'ici la fin du mois. Pour rappel, ces perturbations de la disponibilité des anesthésiants dentaires ont pour cause la non accessibilité dans le pays d'origine, qui était le plus grand fournisseur du marché Algérien, selon les services du ministère.

A cet effet, « a d'ores et déjà, pris l'ensemble des mesures nécessaires visant la mise en conformité réglementaire des établissements d'importation de ces produits d'anesthésie dentaire ainsi que la mise en place de projet de production de ces médicaments au niveau local ». S'agissant de l'importation des produits pharmaceutiques, le ministère rappelle que l'octroi des quantités à l'importation n'a jamais été arrêté au détriment de la disponibilité; le visa technique relatif aux importations prévisionnelles est délivré en tenant compte de la quantification des besoins nationaux, de la disponibilité en produits pharmaceutiques, et le cas échéant en complément de la production nationale conformément à la réglementation en vigueur. (Cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques des dispositifs médicaux fixé par arrêté du 14 février 2021). Enfin le ministère rappelle, qu'à travers l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, qu'il a toujours œuvré dans un cadre de collaboration et de coordination avec les autres départements ministériels, led partenaires sociaux, les opérateurs pharmaceutiques, les importateurs, les distributeurs ainsi que les associations et syndicats des médecins et des pharmaciens, dans le but de garantir la disponibilité continue des médicaments essentiels pour la prise en charge des patients.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Lancement du concours de recrutement externe sur la base des diplômes

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé, mardi, dans un communiqué, le lancement du concours de recrutement externe sur la base des diplômes pour 55 postes d'emploi à l'administration centrale. Il s'agit, selon le communiqué, du grade

d'ingénieur d'Etat en agronomie, ingénieur d'Etat en ressources hydriques, médecin vétérinaire, ingénieur d'Etat en informatique, ingénieur d'Etat statisticien, traducteur-interprète, documentaliste archiviste, administrateur analyste, assistant administrateur, attaché principal d'administration, secrétaire princi-

pal de direction, secrétaire de direction et secrétaire. Les dossiers doivent être déposés au niveau du siège du ministère, à la sous-direction des ressources humaines et de la formation, à compter du 18 septembre, en attendant la prolongation du délai au 9 octobre 2023, précise

la même source. Quant aux postes à pourvoir dans le cadre des 250 postes d'emploi, le ministère a indiqué qu'ils seront annoncés par les directions et entreprises publiques sous tutelle, et la Direction générale des forêts (DGF).

COOPÉRATION

Rekhroukh reçoit l'ambassadeur turc à Alger

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, lundi, l'ambassadeur de Turquie en Algérie, M. Muhammet Mucahit Kucukyilmaz, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales en matière de travaux publics et d'infrastructures ainsi que les moyens de les renforcer, indique le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre, les deux

parties ont passé en revue "les relations distinguées entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base, ainsi que les perspectives et les moyens de les développer et de les promouvoir au niveau des bonnes relations politiques et historiques entre les deux pays", ajoute la même source. Les deux responsables se sont également félicités "du partenariat qui lie

les institutions algériennes et turques", affichant "leur volonté de poursuivre les efforts, tout en œuvrant à l'établissement d'un partenariat durable entre les deux pays et en insufflant un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la réalisation du réseau routier, ferroviaire et d'infrastructure", note la même source. Dans ce contexte, M. Rekhroukh a salué "la

contribution positive des opérateurs économiques turcs à la réalisation d'un élan supplémentaire au secteur", invitant les hommes d'affaires et les investisseurs turcs à "concrétiser des projets dans le domaine ferroviaire ainsi qu'à échanger leurs expériences dans le domaine technico-technologique", a conclu le communiqué.

OUVERTURE DE BANQUES ET SHOWROOMS À L'ÉTRANGER

Deux ministres en déplacement au Sénégal et Mauritanie

Le ministre des Finances, Laâziz Fayed, et son collègue du commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, effectueront, dès aujourd'hui mercredi, une visite de travail de deux jours en Mauritanie, et au Sénégal, pour inaugurer les deux showrooms permanents et les deux banques publiques algériennes prévues à Nouakchott et Dakar.

Par S T.

Selon un communiqué du ministère du commerce, cette démarche est entreprise en application des instructions du Président de République, visant à s'ouvrir davantage sur le continent africain, et participer activement à son développement. Ces structures permettront, est-il noté, de renforcer la coopération économique et commerciale et augmentera les opportunités d'investissement sur le continent. Selon le communiqué, les deux expositions permanentes constitueront une plateforme idéale pour présenter les

produits et services algériens et promouvoir le commerce intérieur et extérieur. Les deux banques algérienne, à Nouakchott et en Mauritanie, visent, quant-à elles, à fournir des services bancaires de qualité et d'accompagner les investisseurs qui œuvrent à promouvoir les échanges commerciaux locaux et internationaux. Ces succursales constitueront un centre de fourniture de services financiers et de renforcement de la durabilité économique de la région. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement à renforcer la coopération avec les pays voisins, à renforcer les liens bilatéraux

étroits, à concrétiser un développement durable et à renforcer la stabilité économique dans la région. Intervenant ce jeudi à Alger à l'occasion d'une journée d'information organisée par la CNEP-banque, le ministre des Finances avait assuré, en juin dernier, que la banque algérienne en Mauritanie a officiellement reçu son accréditation de la part de la banque centrale mauritanienne. Il s'agit de la deuxième banque algérienne accréditée à l'étranger après la banque algérienne au Sénégal accréditée depuis le mois d'avril dernier. Des démarches administratives sont également en cours pour l'ouverture d'une banque algérienne en France.

ABDELHAKIM DJEBRANI, DIRECTEUR AU MESRS

«L'université s'attelle à s'adapter à la transition moderne de la formation-employabilité»

L'université algérienne opère sa mue graduelle pour s'adapter au contexte de modernité, ainsi de nouvelles filières sont créées pour la rentrée universitaire 2023-2024. Ils sont 300.000 nouveaux bacheliers qui verront pas mal de nouveautés. C'est ce qu'explique, à la radio nationale, le directeur des finances au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), Abdelhakim Djebrani. Questionné dans l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, Abdelhakim Djebrani a annoncé « l'ouverture de certains parcours universitaires, dont 84 nouveaux masters professionnalisant et quatre autres parcours montés dans le cadre de réseaux thématiques, avec des partenaires économiques, qui consistent dans le dessalement d'eau de mer, le traitement des eaux usées, de l'hydrogène vert et en informatique quantique ». En plus, poursuit-il, des projets de création de nouvelles écoles nationales supérieures en cybersécurité et en technologie de pointe prévues pour l'année prochaine. « Il s'agit de l'Ecole nationale supérieure en nanoscience et en nanotechnologie et celle des systèmes embarqués », précise-t-il. Répondant à la question de la problématique de l'employabilité, M. Djebrani indique que « cette transition passe par l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, de l'amélioration de la recherche scientifique pour la rendre utile et par l'innovation en créant de la richesse et de l'emploi ». En somme, poursuit-il, préparer l'étudiant à se faire lui-même son parcours professionnel,

non seulement à aller chercher un emploi mais en créant aussi des micro-entreprises ou des startups génératrices d'emploi. Pour M. Djabrini, l'employabilité est désormais une dimension importante introduite dans la feuille de route du secteur de l'enseignement supérieur. « Cette transition formation-employabilité est une question transversale entre plusieurs segments du gouvernement, à savoir tous les départements ministériels, explique l'expert. Et de souligner que « le secteur travaille étroitement avec celui de l'économie de la connaissance pour booster cet élan de création de startups qui évolueront certainement en moyennes puis en grandes entreprises dans le futur ». « Cet effort de mutation a bien évidemment un coût et l'enveloppe attribuée dans le cadre des crédits alloués », indique l'invité de la radio, expliquant que « la création d'une micro-entreprise n'engendre pas de coûts supplémentaires. « Nous œuvrons à rationaliser les dépenses », indique-t-il, révélant l'existence de 84 incubateurs au sein des universités à accompagner et encourager. « Un projet de loi cadre est en préparation pour primer les chercheurs-encadreurs en cas de projets innovants », informe le directeur financier du MESRS. « Deux primes annuelles sont prévues pour récompenser l'effort des meneurs de projets », dit-il. A ce titre, la dotation accordée de cette année a évolué, selon lui, par rapport à l'année dernière. Elle est passé de 400 milliards DA à plus de 560 milliards DA, sans oublier, entres autres affectations les augmenta-

tions de salaires. Le budget de la recherche, poursuit le responsable financier, est passé à quelques 24 milliards DA alors que la formation de l'étudiant est passée de 300.000 DA à 350.000 DA/an avec tous ce qui a trait aux dépenses pour les personnels, le fonctionnement des services et les transferts liés aux œuvres universitaires. Concernant les dernières vagues de recrutement, le directeur financier du MESRS, dévoile que l'opération a permis d'absorber 8000 diplômés chômeurs. Cette opération de recrutement est exceptionnelle, appuie l'orateur, précisant que c'est sur autorisation exceptionnelle de la Fonction publique. Cependant, renchérit-il, on veut revenir à la normale : le recrutement annuel de 1500 docteurs/an (y compris les salariés d'autres secteurs). S'exprimant sur l'orientation du président de la République quant au retour graduel à l'architecture classique du système universitaire algérien, l'orateur dira que ce n'est pas un abandon du système universel LMD, mais qu'il s'agit de la réintégration de la formule ingéniorat, précisant que le secteur a prévu 18 parcours d'ingénieurs l'an passé, qui est porté actuellement à 89 parcours d'ingénieurs. M. Djebrani n'a pas manqué de révéler l'événement majeur de l'année en annonçant la tenue des assises universitaires prévues vers la fin 2023. « Un rendez-vous important pour parler de la réforme universitaire, dans plusieurs aspects dont celui du regroupement de certaines formations et la création de pôles universitaires, entre autres ».

SALON «ALGERIA
EVENT SHOW 2023»

**Plus de 5000
visiteurs
professionnels
attendus**

Le salon «Algeria Event Show» ouvre ses portes, depuis hier mardi à Alger, au Palais des Expositions, Pins maritimes (Safex). Cette 2ème édition, du 19 au 21 septembre 2023, qui s'annonce prometteuse a été organisée sous l'égide du Ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations. Ce salon représente le plus grand rassemblement d'acteurs de l'événementiel en Algérie. Il a pour but de souligner l'importance de l'industrie événementielle dans le développement de l'économie nationale. «Algeria Event Show» est la plateforme adéquate pour présenter des produits, services et technologies à un public ciblé. C'est un événement incontournable pour toute entreprise impliquée dans la gestion, le marketing et la proposition de tout produit/service relatif à l'organisation d'événements. Algeria Event Show contribue au développement du secteur de l'événementiel et constitue un carrefour important pour ceux qui souhaitent y participer. L'édition de cette année sera axée sur le développement du secteur événementiel, et ce conformément à la vision du pays d'organiser davantage d'événements nationaux et internationaux. Plus de 5000 visiteurs professionnels sont attendus. Une occasion d'apprendre, de développer un réseau d'affaires et de trouver l'inspiration auprès de plus de 100 exposants du secteur. Dans le cadre de ce salon, l'Agence Pi Relations a mis en place un espace exclusif nommé "Business Lounge by Pi", permettant aux professionnels et aux participants de découvrir les dernières tendances en matière d'événementiel et de tisser des relations fructueuses. En tant que sponsor du "Business Lounge by Pi", l'Agence Pi Relations offrira également aux participants des opportunités de réseautage exclusives, créant ainsi un environnement propice aux échanges d'idées et à la collaboration. Synthèse R E.

LAGHOUAT

Lancement des travaux de rénovation de l'ancienne cité universitaire

Les travaux d'aménagement et de rénovation de la résidence universitaire "sœurs Bedj" de Laghouat, viennent d'être lancés par souci de répondre au nombre croissant des demandes d'hébergement universitaire, a-t-on appris dimanche des responsables de la Direction des œuvres universitaires et sociales de la wilaya.

Fermée depuis 2018, cette cité, faisant partie de sept autres similaires, s'est vue accorder une enveloppe financière de plus de 200 millions dinars destinée à la rénovation des pavillons d'hébergement et la réhabilitation du réfectoire, a fait savoir le chef de service de contrôle et gestion à la Direction, Benaouda Benbehaz.

Par souci d'assurer un hébergement décent à la satisfaction des étudiants, M. Benbehaz a fait part du lancement prochain, dans la ville d'Aflou (110 km nord de la wilaya), d'un projet de réalisation d'une nouvelle cité universitaire (2.000 lits), venant consolider l'unique cité de 500 lits relevant du Centre universitaire d'Aflou qui connaît, un nombre croissant des inscrits, a indiqué la même source.

TÉBESSA

Création d'une commission de suivi de la situation de l'investissement industriel

Une commission chargée du suivi de la situation de l'investissement dans le domaine industriel a été mise sur pied à Tébessa en vue d'assainir ce secteur des investisseurs fictifs et de les sanctionner, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

La commission, composée de représentants de différents secteurs concernés à leur tête celui de l'industrie, se chargera du suivi de la situation des investisseurs bénéficiaires de fonciers industriels et qui n'ont pas respecté leurs engagements pour la concrétisation de leurs projets, a précisé la même source, ajoutant que des poursuites judiciaires seront engagées à l'encontre des investisseurs fictifs. Cette nouvelle structure accompagnera la commission d'écoute aux investisseurs en vue de lever les contraintes sur les projets d'investissement, ce qui va contribuer à bannir les réserves et les contraintes auxquelles font face les projets d'investissement dans la wilaya de Tébessa et l'actualisation de la situation de l'investissement, selon la même source qui a indiqué que la commis-

sion créée prendra en charge l'assainissement de la situation de l'investissement et récupérera les fonciers octroyés et non exploités.

La wilaya de Tébessa à vocation agricole, minière et touristique, possède des potentialités pour devenir un pôle industriel par excellence, selon les services de la wilaya qui ont précisé que cette wilaya dispose de deux zones industrielles à Tébessa et Laâouinat sur une surface globale de 207 hectares comprenant 183 fonciers industriels dont 137 attribués et 46 vacants.

Les autorités locales avaient entamé la création d'une nouvelle zone industrielle dans la commune de Laâouinat (au nord de Tébessa) comprenant 168 lots sur une surface globale de 154 hectares, a rappelé la même source, précisant que le projet demeure à l'arrêt à

cause d'un litige sur la nature agricole de l'assiette. Un dossier a été déposé en 2017 auprès des services du ministère de l'Agriculture et du développement rural en vue de reclasser l'assiette, selon les services de la wilaya.

La wilaya de Tébessa compte 16 zones d'activité et de stockage à travers plusieurs communes sur une surface globale dépassant les 280 hectares et comprenant 1.680 lots (1.082 lots octroyés et le reste 598 lots vacants), indique la même source. Les autorités locales œuvrent à encourager les investisseurs pour faire démarrer leurs activités et petites et moyennes entreprises dans divers domaines dont l'industrie de transformation, compte tenu des potentialités disponibles en plus de l'investissement dans le domaine de la santé et des services médicaux.

OUARGLA

Numérisation des résidences universitaires

Les structures d'hébergement universitaire relevant de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla ont été dotées de procédés de numérisation en prévision de la nouvelle rentrée universitaire 2023/2024, ont indiqué les services de la wilaya.

Intervenant lors d'une tournée d'inspection des structures universitaires en prévision de la prochaine rentrée, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, a sou-

ligné que cette opération, décidée par le ministère de tutelle, porte sur l'équipement des œuvres universitaires, d'hébergement, de restauration et de transport en moyens numériques de reconnaissance faciale et de contrôle. Cette opération, retenue au titre du programme ministériel portant modernisation des œuvres universitaires, s'assigne comme objectif une meilleure prise en charge des étudiants et la réalisation

d'un bond qualitatif en termes d'amélioration des prestations, a indiqué le même responsable. L'on relève également le lancement cette saison d'une opération d'aménagement de cinq (5) cités, parmi les onze existantes, en vue d'étendre la capacité des structures d'hébergement accueillant actuellement 15.000 étudiants, contre une capacité théorique de 13.000 lits. Le même responsable a fait part, par souci de remédier

au déficit en hébergement, du lancement de chantiers de résidences universitaires après le dégel de projets retenus auparavant pour la wilaya de Ouargla. S'agissant du transport universitaire, le wali a indiqué qu'une convention a été signée par l'université et l'entreprise "SETRAM" de Ouargla pour assurer le transport gratuit des étudiants sur les lignes de tramway.

GUELMA

Un nouveau pôle et deux résidences pour l'Université 8 mai 1945

L'Université 8 mai 1945 de Guelma a été renforcée par un nouveau pôle universitaire de 6.000 places pédagogiques et d'autres infrastructures sociales dont deux résidences destinées à l'hébergement des étudiants, a-t-on appris dimanche de la cheffe de l'exécutif local. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de diverses nouvelles infrastructures universitaires, Houria Aggoune a précisé que le nouveau pôle universitaire était prêt à accueillir les étudiants à partir de l'année universitaire 2023-2024, affirmant que ce nombre "important" de places pédagogiques renforcera la capacité d'accueil de l'université, estimée actuellement à 18.300 places, et



contribuera à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour la formation académique et le développement de la recherche dans plusieurs spécialités scientifiques. Elle a précisé que 2.000 places

pédagogiques de ce nouveau pôle universitaire seront réservées à la faculté des Mathématiques, Informatique et des Sciences (physique et chimie) qui sera transférée de l'ancien campus, signalant que les nou-

velles structures réservées à cette faculté (salles de cours, amphithéâtres, laboratoires de recherches et salles de travaux dirigés) sont dotées d'équipements modernes permettant aux étudiants et aux chercheurs d'optimiser leurs compétences scientifiques et de recherche dans diverses spécialités ouvertes dans cette faculté. La même responsable a indiqué que 2.000 autres places pédagogiques de ce nouveau pôle seront consacrées à l'institut des nouvelles technologies et de télécommunication, créé la saison universitaire écoulée (2022-2023), ajoutant que les 2.000 places pédagogiques restantes seront réservées à la nouvelle faculté des sciences de la santé dont les spécialités n'ont pas été encore fixées.

Pour sa part, le docteur Salah El Aggoune, recteur de l'université de Guelma, a indiqué sur place qu'en plus de cette nouvelle infrastructure pédagogique, l'université a été renforcée au titre de la nouvelle saison par des structures sociales de 3.000 lits au profit des étudiants issus des autres wilayas ou de communes lointaines, en plus d'un restaurant central de 800 places. Selon le même responsable, les nouvelles infrastructures sociales consistent en deux résidences universitaires, la première de 2.000 lits et la seconde de 1.000 lits, relevant que ce nombre de lits vient s'ajouter à une capacité d'hébergement actuellement de l'ordre de plus de 10.000 lits répartis sur des résidences pour filles et autres pour garçons.

La consommation responsable prise en étau entre aspirations et principe de réalité

Pour comprendre le comportement des consommateurs, souvent en complète contradiction avec leurs valeurs écoresponsables, il faut interroger l'écosystème. Le citoyen doit composer avec des injonctions paradoxales d'hyperconsommation et de sobriété et avec ses contraintes économiques.

Par Marie Frumholtz

Les Français ont le sentiment d'agir pour la planète. En effet, 89 % d'entre eux considèrent que leur comportement respecte l'environnement, selon le baromètre Maréson-Responsable, dévoilé par la chaire universitaire « Marketing responsable et bien-être » en novembre 2022. La réduction du gaspillage, le recyclage et la consommation de produits locaux et de saison sont notamment cités en exemple. Mais, en parallèle, l'avion est toujours plébiscité - le taux de remplissage des appareils est globalement revenu cet été à son niveau d'avant la pandémie - tandis que la consommation de produits bio diminue... Et « 84 % des répondants ne considèrent pas la réduction de la consommation comme un facteur de consommation durable », révèle l'enquête.

Comment expliquer un tel déphasage, une contradiction aussi criante ? Il y a d'abord le trop-plein d'informations qui finit par en réduire l'efficacité : comment interpréter un message de santé publique incitant à manger moins sucré apposé en petits caractères sur une publicité pour une barre chocolatée ? Il y a ensuite un manque de données précises. « Si je ne sais pas combien de litres d'eau je consomme chaque jour, rien ne m'encourage à changer mon comportement », relève Béatrice Siadou-Martin, professeure en sciences de gestion à l'université de Montpellier et membre de la chaire « Marketing responsable et bien-être ». Ne pas quantifier l'impact de gestes dits écoresponsables, comme éteindre la lumière par exemple, n'incite pas à les adopter.

Entre hyperconsommation et effet rebond

Le consommateur, lui, trouve toujours à se justifier. « Il met en place plusieurs stratégies, comme se comparer favorablement aux autres pour valoriser son comportement. La logique de compensation est aussi souvent invoquée : je me déplace quotidiennement à vélo donc je peux prendre l'avion pour partir en vacances », souligne Béatrice Siadou-Martin. La machine se grippe aussi lorsque le changement de comportement implique des coûts financiers et psychologiques que le consommateur n'est pas prêt à accepter. Le statu quo lui semble alors plus confortable. « Chaque personne résiste au changement, dans n'importe quelle culture, car les routines sont rassurantes et nous permettent de

faire société », rappelle Fanny Parise, anthropologue et auteure d'un essai sur le mythe de la consommation responsable. Aussi, plutôt que de taxer les individus d'hypocrisie, il faudrait prendre en compte le contexte économique et social dans lequel nous évoluons. « On ne peut pas reprocher aux citoyens de consommer, car nous sommes dans une société d'hyperconsommation où tout est déployé de manière très sophistiquée pour inciter à consommer. Les publicités personnalisées encouragent cela. Notre société valorise encore l'accumulation de richesses », appuie Guénaëlle Gault, directrice générale de l'ObSoCo (l'Observatoire société et consommation). D'où le fait que certaines innovations qui semblent de prime abord positives, comme Vinted, plateforme qui permet la revente de vêtements entre particuliers et donc de moins acheter de vêtements neufs, encouragent en réalité à consommer davantage tout en ayant bonne conscience. C'est ce que l'on dénomme l'effet rebond.

Retour du vrac et du troc

La pandémie et le contexte inflationniste n'ont pas bouleversé la donne. Selon la deuxième édition de l'Observatoire de la consommation responsable, réalisé par l'ObSoCo et Citeo, la sensibilité environnementale des consommateurs s'est cependant légèrement atténuée par rapport à 2020. Les contraintes, surtout financières, sont en revanche plus prégnantes, ce qui n'est pas forcément antinomique. « Une sobriété choisie se croise désormais avec une forme de sobriété subie. Les gens n'ont pas que des réflexes écologiques ou économiques, ils ont les deux », affirme Guénaëlle Gault. Les consommateurs se sont adaptés au contexte. « Depuis la crise sanitaire, nous sommes passés de 37 % de Français qui achètent des produits en vrac à 30-32 %. Cette période a bouleversé nos déplacements, nos consommations, notre rapport au temps... et a favorisé les solutions de livraison instantanée », estime Célia Renneson, cofondatrice et directrice générale du Réseau Vrac et Réemploi. D'un autre côté, les rayons antigaspi, proposant des produits à prix réduits avec une date de péremption très courte, se sont développés, de même que l'upcycling, c'est-à-dire la création de nouveaux produits à partir d'anciens, dans l'ameublement, l'habillement, etc.

Le troc fait aussi son grand retour. L'applica-

tion Geev, plateforme de dons d'objets entre particuliers, lancée il y a six ans, compte aujourd'hui 4,5 millions d'utilisateurs inscrits, d'après son cofondateur et CEO Hakim Baka. Le principe est simple : en donnant un objet, on gagne le droit d'en récupérer un autre, peu importe que l'on ait donné un livre ou un meuble, tout se vaut. Les non-abonnés peuvent récupérer jusqu'à 5 objets par mois, ce chiffre monte à 30 pour les abonnés, afin d'éviter les abus. « Nous avons enregistré une hausse d'activité avec l'inflation, mais je ne pense pas que cela soit temporaire. L'habitude a été prise par nos utilisateurs et je pense que les contraintes sur les prix des produits neufs (écotaxes, coûts de production, etc.) vont s'accroître à l'avenir. Nos manières de consommer vont devoir changer sur le long terme », avance Hakim Baka.

Les entreprises en première ligne pour repenser l'offre

Changer les habitudes des consommateurs demande du temps et de la pédagogie. Les « nudges », ces incitations discrètes pour encourager de nouveaux comportements, comme des poubelles de tri ludiques ou un signal-prix fort qui intégrerait les coûts sociaux et environnementaux des produits, sont les principales solutions retenues aujourd'hui. Mais cela n'est pas suffisant, car ces méthodes font reposer le poids du changement sur les épaules des individus. « Ce n'est pas au consommateur de faire tous les efforts. La généralisation du vrac et du réemploi se planifie grâce aux changements de lois et un accompagnement des industries, sinon on n'y arrivera pas », rappelle Célia Renneson.

Les injonctions à la sobriété ne doivent pas non plus se transformer en offre prête à l'emploi remplaçant un produit A par un produit B étiqueté responsable. Non seulement la consommation est toujours encouragée, mais en plus, « si le produit B est plus cher, on crée une inégalité d'accès, surtout en contexte inflationniste, comme avec la voiture électrique », avertit Fanny Parise. En creusant les inégalités, on accentue la fracture sociale et cela d'autant plus que le prix reste le premier critère de choix des consommateurs. « C'est aux acteurs de l'offre d'agir : aux entreprises de se mettre en adéquation avec les aspirations des consommateurs et non l'inverse », conclut Guénaëlle Gault.

Source : Les Echos

La Chambre de Qatar propose à l'OIT de tenir une conférence de haut niveau

La Chambre de Qatar a tenu, aujourd'hui, une réunion avec une délégation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), présidée par la Directrice du Bureau des activités des employeurs de l'OIT, Mme Deborah France Massin.

La réunion a examiné les moyens de renforcer la coopération entre la Chambre de Qatar et l'OIT dans les domaines de la formation, de la recherche, de la technologie, le soutien des petits projets, au profit de la communauté d'affaires qatarie et du secteur privé.

La Chambre a également proposé d'organiser une conférence de haut niveau à laquelle participeraient de nombreuses personnalités des deux camps et des agences gouvernementales. Le Représentant des employeurs à la Chambre de Commerce de Qatar, l'Ingénieur Nasser Ahmed Al Meer, a loué l'étroite coopération entre les deux parties, explicitant que la conférence proposée offre au secteur privé qatari l'occasion de comprendre les rôles de l'OIT à tous les niveaux, de reconnaître les réalisations des deux organisations et d'explorer les futures possibilités de coopération. Il a indiqué que la conférence devrait aboutir à des résultats fructueux, tels que la signature de protocoles d'accord dans de nombreux domaines, en plus de discuter des plans et projets futurs.

Mr Al Meer a également noté les progrès et les adaptations du secteur privé qatari aux lois du travail et des affaires promulguées ces dernières années.

De sa part, Mme Deborah Massin a exprimé son appréciation pour la conférence proposée. Elle a affirmé l'importance de la coopération et du partenariat avec la Chambre de Qatar dans des domaines tels que la recherche, la formation technique et la sécurité professionnelle.

De son côté, le Spécialiste principal des Activités des employeurs au Bureau régional de l'OIT à Beyrouth, Mr Jose Manuel, a apprécié la proposition de la Chambre, notant que la conférence serait l'occasion de présenter les efforts et les exploits de l'OIT. Il a noté que la portée des travaux de l'organisation s'étendait au-delà du sujet de la main-d'œuvre, englobant des domaines tels que la formation, la recherche, la technologie, les PME, etc.

Il a également affirmé l'importance de la conférence pour aborder des sujets tels que les PME, les compétences sur le marché du travail, le soutien aux politiques des employeurs alignées sur les politiques nationales, en plus de la promotion de la participation des femmes et l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi.

À la fin de la réunion, les deux partis ont convenu de créer une équipe de travail commune dans le but de planifier et discuter de l'ordre du jour et du calendrier de la conférence proposée. Mme Al Anoud Al Mohannadi, la Directrice du Département des Affaires des affiliées, Mme Maryam Al Sorour, la Directrice du Département administratif et financier, Mr Hamad Al Marri, le Directeur du Département des Affaires juridiques, Mr Mohammed Al Mohandji, le Directeur du Bureau du Directeur Général Mr Max Tunon, le Directeur du Bureau de l'OIT au Qatar, ont assisté à la réunion.

TUNISIE

La maîtrise de la masse salariale et la réforme fiscale ont consolidé le budget de l'Etat

Fitch Ratings s'attend à ce que le déficit budgétaire de la Tunisie se réduise à 5,8% du PIB en 2023 alors que le pays a enregistré un excédent budgétaire de 58,8 millions de dinars (MD) ce qui correspond à 0,4% du PIB au premier semestre 2023.

L'agence de notation explique cette situation dans un communiqué paru le 15 septembre 2023 par le fait que les dépenses réalisées étaient inférieures aux prévisions et n'ont atteint que 38% du niveau budgétisé pour l'année en cours.

Fitch prévoit, par ailleurs, la chute des charges des subventions énergétiques et alimentaires à environ 6%

du PIB en 2023, contre 8% l'année dernière, soutenue par la baisse des cours internationaux et les ajustements des prix nationaux du carburant et de l'électricité en 2022.

Les importations de produits énergétiques et alimentaires (en dinars) au premier semestre 2023 étaient globalement similaires à celles du premier semestre 2022, ce qui indique que les importations des produits subventionnés

n'ont pas fortement chuté. L'accord conclu en août 2022 avec l'UGTT pour contrôler la croissance de la masse salariale continue de tenir et a permis de maintenir les dépenses salariales en ligne avec le budget à fin juin dernier. L'accord est pris en compte dans les prévisions de Fitch selon lesquelles le déficit budgétaire tombera à 5,8% en 2023, contre 6,9% en 2022. Cette situation a également été facilitée par l'engage-

ment des autorités en faveur de réformes fiscales, comprenant des révisions des taux et des mesures visant à réduire la fraude fiscale et à améliorer la collecte et la gestion des impôts, affirme Fitch ajoutant que ces mesures, adoptées fin 2022, ont soutenu les recettes publiques à des niveaux proches du budget au premier semestre de cette année, contribuant ainsi à l'excédent budgétaire.

EGYPTE

Fitch Solutions prévoit une croissance économique de 4,4% durant l'exercice 2023/2024

La légère hausse de la croissance attendue, comparativement à l'exercice précédent, découlera essentiellement de la hausse des investissements étrangers et de l'augmentation des dépenses d'investissement inscrites dans le budget de l'Etat.

Fitch Solutions a estimé, dans un rapport publié mardi 12 septembre, que l'économie égyptienne devrait enregistrer une croissance de 4,4% durant l'exercice 2023/2024 (juillet-juin) contre 4,2 % durant l'exercice 2022/2023. Cette légère hausse attendue de la croissance économique dans le pays le plus peuplé du monde arabe découlera essentiellement de la hausse des investisse-

ments étrangers provenant des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui sera notamment favorisée par le lancement d'un programme de privatisation, et de l'augmentation des dépenses d'investissement inscrites dans le budget de l'Etat, a-t-on précisé de même source.

Filiale de l'agence de notation Fitch Ratings spécialisée dans la recherche et l'analyse des données financières, Fitch Solutions a également indiqué que l'inflation pèsera considérablement sur la consommation des ménages, alors que les importations enregistreront une légère hausse pour couvrir les pénuries de plusieurs produits de base sur le marché.

Le déficit budgétaire devrait par ailleurs se creuser durant l'exercice en cours pour atteindre 7,2 %.

Dans ce contexte, la Banque centrale égyptienne serait obligée d'augmenter son taux directeur de 100 points de base au moins avant la fin de l'exercice fiscal, et dévaluer la livre d'environ 20%.

Fitch Solutions note par ailleurs que la principale menace qui pèse sur l'économie égyptienne durant l'exercice 2023/2024 réside dans le ralentissement des flux des investissements étrangers, en particulier ceux provenant des pays du Conseil de coopération du Golfe.

LIBYE

Les installations pétrolières épargnées par l'ouragan Daniel

Alors que les services météorologiques avaient signalé des menaces potentielles liées à l'ouragan Daniel qui a affecté plusieurs milliers de personnes en Libye, la NOC avait pris des mesures pour sécuriser les installations pétrolières, vitales pour l'économie du pays. L'ouragan Daniel qui a récemment touché des mil-

liers de personnes en Libye, n'a pas affecté les installations pétrolières du pays. C'est ce qu'a révélé, vendredi 15 septembre, Farhat Bengdara, président de la National Oil Corporation (NOC), lors d'une interview. De ce fait, explique le responsable, les expéditions pétrolières en partance du pays ne devraient pas être impactées puisque les ter-

minaux pétroliers suspendus par mesure de précaution sont à nouveau opérationnels. Un nouveau développement pour l'approvisionnement énergétique mondial dont l'OPEP a maintenu les réductions dans un contexte de chute soutenue des cours du brut. Les prix ont sensiblement augmenté dans la foulée de la suspension des

activités pétrolières en Libye. Ces derniers mois, le pays a activement travaillé à l'augmentation de sa production pétrolière en relançant et en optimisant, plusieurs sites pétroliers, entre autres. Le pays devrait poursuivre cette dynamique sous réserve d'une stabilisation de la situation politique dans le pays.

VÉRITABLE SUCCESS-STORY AU KENYA

Safaricom affiche ses ambitions africaines

Le rapport souligne que l'opérateur entame un processus d'expansion en dehors des frontières kényanes et élargit ses horizons à la fabrication des smartphones pour compenser le ralentissement de la croissance, constaté dans le segment des services financiers.

Fort de son succès retentissant au Kenya et de la renommée internationale acquise par sa plateforme de services financiers M-Pesa, l'opérateur télécoms kényan Safaricom a confirmé ses ambitions africaines avec une implantation en Éthiopie et le lancement prochain d'une usine de fabrication de smartphones abordables destinée à renforcer l'accès à Internet sur le continent, selon un rapport publié en juillet dernier par Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels. Intitulé « Après 20 années de succès au Kenya, Safaricom prépare son déploiement africain », le rapport précise que Safaricom est déjà un champion en Afrique de l'Est. Durant l'exercice financier 2022/2023 (1er avril-31 mars), le numéro un des télécommunications au Kenya a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars pour

plus de 1 milliard de dollars de bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA). Des performances qui font pâlir d'envie les leaders des grands marchés télécoms de la sous-région (1,1 milliard \$ de chiffre d'affaires en 2022 pour Ethio Telecom, 275,6 millions \$ pour Vodacom Tanzanie et 540 millions \$ pour MTN Uganda). Ce rang de leader est-africain est le fruit d'une stratégie opérationnelle éprouvée et d'un investissement agressif visant à asseoir la présence sur l'ensemble du territoire kényan et dans les différents segments de services. Et le groupe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. En mai 2023, il a annoncé la construction d'une usine d'assemblage de smartphones 4G au Kenya. A travers ce projet, Safaricom envisage de mettre sur le marché des smartphones abordables qui lui permettront tout

d'abord d'augmenter la consommation de ses services Internet et ses offres numériques au Kenya, et d'exporter ces appareils vers d'autres pays du continent pour en tirer des revenus supplémentaires. En Afrique subsaharienne, 60% de la population ne se connecte pas à l'Internet mobile bien qu'elle soit couverte par les réseaux mobiles. C'est près de 700 millions de personnes qui passent à côté des nombreuses opportunités qu'offre le service. L'une des raisons qui expliquent cette situation est la cherté des appareils mobiles adaptés au haut débit. Mais Safaricom compte s'attaquer à ce problème d'abordabilité. Son usine devrait assembler entre 1,2 million et 1,4 million de smartphones par an, qui seront vendus à un prix unitaire de 6500 à 7000 shillings kényans (environ 50 \$).

CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement adopte plusieurs mesures pour limiter la menace environnementale

Depuis des années, le littoral ivoirien est touché par l'érosion qui a ravagé des villages et la surexploitation des ressources forestières expose aussi le pays à une déforestation. A l'approche de la COP 28, le gouvernement réitère son engagement à renforcer les mesures de protection de l'environnement. A moins de deux mois de la Conférence internationale sur les changements climatiques, COP 28, le gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté, le mercredi 12 septembre dernier, en Conseil des ministres, plusieurs mesures cruciales en faveur du développement durable. L'exécutif a en effet décidé de la création de trois agroforêts, d'une réserve naturelle et adopté un dé-

cret déterminant les modalités de mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion intégrée du Littoral (PAGIL). Ainsi seront érigés en agroforêts, la forêt classée de Scio, celle de la Haute-Dodo et la forêt classée des Rapides-Grah, respectivement sur 89650, 174 415 hectares et 273 804 hectares. L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles mêlant reforestation et pratique agricole ou pastorale. La création d'agroforesteries devrait alors permettre de régénérer les forêts classées et de réhabiliter le couvert forestier tout en maintenant la production agricole. Dans la même dynamique que les décrets précédents, l'exécutif prévoit de créer à Taï, dans l'ouest du

pays, la Réserve naturelle du Cavally, en transformant la forêt classée du même nom. Le projet veut garantir une protection accrue de ce massif contre les menaces anthropiques pressantes. A l'horizon 2030, les autorités espèrent reconstituer 20% du couvert forestier national. Quant à la dernière mesure, elle concerne l'adoption de deux décrets en vue de limiter l'érosion côtière. L'une porte sur l'approbation du PAGIL et l'autre vise à déterminer les modalités de mise en œuvre de ses instruments. D'après l'exécutif, le PAGIL vise à « lutter durablement contre l'exploitation anarchique et la surexploitation du littoral, à l'origine de la pollution et de la dégradation des écosystèmes dans la zone cô-

tière ». Ces différentes mesures surviennent dans un contexte de menace environnementale croissante. La Côte d'Ivoire, dont l'économie repose sur l'agriculture, connaît aujourd'hui un taux de dégradation de ses forêts oscillant entre 90 et 95% d'après les données officielles. D'un autre côté, la dégradation des côtes maritimes est également alarmante. Le 10 août dernier, les Services météorologiques ivoiriens ont alerté sur de fortes marées et des risques de débordements majeurs dans 4 villes côtières. Dans ces zones, plusieurs habitants ont signalé des cas d'inondation consécutifs à une avancée de la mer.

ÉNERGIE SOLAIRE

Le Cameroun inaugure son premier projet d'une capacité de 30 MW

Au cours d'une descente sur le terrain qu'il effectuera du 19 au 23 septembre 2023 dans la partie septentrionale du Cameroun, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, procédera à l'inauguration des deux plus grandes centrales solaires du pays, apprend-on dans un communiqué officiel signé ce 14 septembre 2023. Dotées d'une capacité cumulée de 30 MW, ces infrastructures énergétiques ont été construites dans les villes de Guider, dans la région du Nord, et de Maroua, la capitale régionale de l'Extrême-Nord. « L'entrée en service officielle de ces deux centrales solaires per-

mettra d'améliorer de manière substantielle la qualité du service public de l'électricité dans la partie septentrionale du pays, jadis sujette à des baisses drastiques de production du barrage de Lagdo, dues à des problèmes d'hydrologie. Ces centrales induisent l'arrêt des centrales thermiques autrefois utilisées pour renforcer l'offre de production dans cette partie du pays, générant ainsi des économies budgétaires pour l'État », indique le ministre Gaston Eloundou Essomba dans le communiqué sus-mentionné. Bien qu'elles soient inaugurées et officiellement mises en service en ce mois de septembre 2023, les centrales solaires de Maroua et Guider, qui injectent

progressivement leurs mégawatts dans le réseau interconnecté Nord (RIN) depuis fin 2022, ont déjà contribué à améliorer la fourniture de l'électricité dans la partie septentrionale du Cameroun. Selon Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, au premier trimestre 2023, par exemple, les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, qui constituent le RIN, n'ont pas connu les habituels délestages pour cause de déficit de production. Il s'agit d'une grande première depuis 3 ans, alors que les centrales solaires modulaires sus-mentionnées n'injectaient sur cette période qu'entre 15 et 18 MW dans le

réseau, apprend-on. Pour rappel, le projet d'installation de centrales solaires modulaires dans la partie septentrionale du Cameroun remonte à l'année 2021. En effet, c'est cette année-là que le gouvernement camerounais, par le truchement du ministère de l'Eau et de l'Énergie, valide l'offre de la société Scatec. Cette entreprise norvégienne se propose alors de résorber au moyen de la construction de centrales photovoltaïques d'une capacité de 30 MW, la baisse drastique du niveau des eaux dans le barrage de Lagdo, qui a ramené la production de cette infrastructure à seulement 20 MW, sur une capacité installée de 72 MW.

MADAGASCAR

La BAD lance une plateforme numérique pour faciliter les échanges d'affaires entre les entreprises

La Banque africaine de développement à travers le SME Business Linkage Program (Programme de liaison d'affaires entre les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises), a organisé le 14 septembre 2023, à Antananarivo, un atelier pour présenter aux entreprises malgaches, la Plateforme numérique inter-entreprises « Mada Business Linkage ». « Mada Business Linkage » est une plateforme numérique qui permet de mettre en relation d'affaires des entreprises (B2B) formellement enregistrées à Madagascar. Elle est destinée aux entreprises grandes, petites et moyennes qui recherchent des fournisseurs ou des sous-traitants ou à donner une visibilité aux entreprises désireuses de nouer des relations commerciales avec d'autres entreprises. La plateforme leur permet de se présenter aux autres entreprises, de montrer leurs produits ou services et de se faire connaître. L'atelier visait à ouvrir officiellement la plateforme à toutes les entreprises de Madagascar formellement enregistrées. Jusqu'à début 2024, les entreprises sont invitées à s'inscrire et à utiliser gratuitement la plateforme pour : présenter leurs activités aux autres entreprises membres du réseau, s'informer des demandes publiées sur la plateforme (demande d'information, appels à manifestation d'intérêt, appels d'offres, etc.), visualiser et télécharger du contenu et participer aux discussions. Elles sont aussi autorisées à émettre des offres de collaboration sur la plateforme et à visualiser le réseau des entreprises enregistrées. Par la suite, des frais d'abonnement annuels auprès des adhérents permettront à la plateforme de s'autofinancer.

MARCHÉS MONDIAUX

Les actions baissent, les rendements américains augmentent, mais les perspectives de croissance s'assombrissent

Les actions mondiales ont chuté et le rendement du Trésor à 10 ans s'est maintenu juste en dessous de son plus haut niveau depuis près de 16 ans lundi, alors que l'on craint de plus en plus que le message de la Réserve fédérale sur les taux d'intérêt, plus élevés pour plus longtemps, ne pèse sur le consommateur américain qui fait face à plusieurs vents contraires.

La hausse des prix du pétrole, l'éventualité d'une fermeture du gouvernement dans moins de deux semaines (link) et la grève des Travailleurs unis de l'automobile contre les trois constructeurs automobiles de Détroit (link) pourraient ralentir une économie américaine qui continue de s'emballer en raison d'une inflation trop élevée. "L'économie suscite des inquiétudes qui sont directement liées à l'augmentation des taux d'intérêt, le taux des fonds fédéraux. Il est plus difficile pour les gens d'acheter des maisons, des voitures et d'emprunter de l'argent en général", a déclaré Tim Ghriskey, stratège principal de portefeuille chez Ingalls & Snyder. Bien que le marché ait écarté l'hypothèse d'une hausse des taux lorsque la Fed conclura sa réunion de deux jours mercredi, la possibilité d'une autre hausse à l'avenir demeure. "Il est peu probable que la Fed relève ses taux lors de cette réunion", a déclaré M. Ghriskey. Mais je pense qu'ils sont dans un cycle de hausse tous les deux ans, à moins que nous ne voyions une amélioration significative de l'inflation". Le baril de Brent, référence mondiale en matière de pétrole brut, a frôlé les 95 dollars lors d'une nouvelle flambée des prix du pétrole. Le marché a ignoré cette hausse la semaine dernière en raison de la résistance de l'économie américaine et des données

clés sur l'inflation pour le mois d'août, qui montrent une tendance à la décélération. Mais la hausse des prix du pétrole va peser sur le consommateur, a déclaré Marc Chandler, stratège en chef du marché chez Bannockburn Global Forex à New York. "La hausse des prix du pétrole est une taxe sur la consommation", a déclaré M. Chandler. "La plupart des ralentissements économiques depuis les années 70 ont eu lieu après un choc pétrolier, principalement un doublement du prix du pétrole. Le rendement de référence du Trésor à 10 ans US10YT=RR était à 4,3185%, juste en dessous du niveau de 4,366% atteint le 22 août, et le rendement à deux ans US2YT=RR a encore augmenté au-dessus de 5%. Alors que les contrats à terme indiquent seulement 1% de chances que la banque centrale américaine augmente ses taux d'intérêt mercredi, le marché s'attend à ce que la Fed maintienne ses taux de prêt au jour le jour au-dessus de la barre des 5% jusqu'à la fin du mois de juillet 2024. "Avec une inflation toujours bien supérieure à l'objectif de 2 % de la Fed, une nouvelle hausse des taux est certainement plus probable qu'une réduction des taux, malgré les souhaits les plus chers des marchés", a déclaré Saira Malik, responsable des investissements chez Nuveen, dans une note. L'indice MSCI des actions mondiales .MIWD00000PUS a perdu 0,25%, tandis

que l'indice paneuropéen STOXX 600 .STOXX a perdu 1,05%, touché par la baisse des perspectives de croissance. Les actions de la Société Générale ont chuté de 2,05% après qu'un plan stratégique très attendu de son nouveau directeur général ait déçu les investisseurs. La troisième banque française cotée en bourse (link) a déclaré qu'elle s'attendait à une croissance faible, voire nulle, de ses ventes annuelles au cours des prochaines années, dans un plan stratégique très attendu de son nouveau directeur général. A Londres, l'indice FTSE 100 (link) .FTSE, très exportateur, a connu sa pire journée depuis plus d'un mois, chutant de 0,8 % en raison d'une baisse de 6,1 % des automobiles et des pièces détachées. Les actions ont fluctué à Wall Street. Le Dow Jones Industrial Average .DJI a progressé de 0,04%, le S&P 500 .SPX a gagné 0,03% et

le Nasdaq Composite .IXIC a chuté de 0,05%. Les difficultés de l'immobilier en Chine, les tensions géopolitiques et les grèves en cours ont également alimenté les inquiétudes concernant la croissance mondiale. Les actions du promoteur immobilier China Evergrande Group 3333.HK ont plongé de 25 % lundi après que la police a arrêté certains employés de son unité de gestion de patrimoine. Un autre promoteur, Country Garden 2007.HK, a été confronté à (link) à un autre test de liquidité avec une date limite pour payer 15 millions de dollars d'intérêts liés à une obligation offshore. La disparition du ministre chinois de la défense (link) a renforcé l'incertitude quant à la position du président Xi Jinping en matière d'engagement international.

PARIS

Proche de l'équilibre avant les déclarations de la Fed

La Bourse de Paris est en légère hausse mardi matin après avoir fortement reculé la veille et alors que le Réserve fédérale entame sa réunion de politique monétaire de rentrée. L'indice CAC40 gagne 0,2% vers 7297 points. Les investisseurs devraient se montrer prudents dans l'attente des annonces du comité stratégique de la Fed, qui débute aujourd'hui et se terminera demain par une conférence de presse de son président Jerome Powell. De l'avis général, l'institution devrait laisser ses taux inchangés, avec une probabilité d'un relèvement de taux jugée quasiment nulle puisque le baromètre FedWatch évalue le scénario d'un 'statu quo' à 99%. A en croire les analystes, la remontée des cours pétroliers observée depuis la fin de l'été, ainsi que la bonne santé de l'économie américaine, risquent toutefois de pousser la Fed à maintenir une approche restrictive. 'Si la hausse de 25 points de base du taux des Fed Funds adoptée en juillet était probablement la dernière du cycle actuel, la Fed restera vigilante face à l'inflation et les premières baisses de taux n'interviendront pas avant le deuxième trimestre 2024', estime César Perez Ruiz, responsable des investissements chez Pictet Wealth Management. C'est ailleurs, sur les 'dots', c'est-à-dire sur les prévisions de ses responsables en matière d'évolution des taux d'intérêt, que la Fed sera très attendue. Parmi les statistiques du jour, les investisseurs prendront connaissance en fin de matinée des chiffres définitifs des prix à la consommation au sein de la zone euro. Aux Etats-Unis, les permis de construire et les mises en chantier devraient stagner après leur redressement du premier

semestre en raison de signes de faiblesse du côté du segment des appartements. Hier, le marché parisien avait cédé près de 1,4% pour repasser sous les 7300 points (à 7276 points) sous l'effet de la chute de 12% de Société Générale dont le plan stratégique a été accueilli fraîchement. Certains analystes se veulent néanmoins rassurants, recommandant de maintenir le cap et de privilégier les actions européennes. 'Il y a bien toujours les mêmes petits foyers de risque de-ci delà, mais sans diffusion à ce stade', estime le gestionnaire d'actifs. 'Cette situation ne présage pas d'une dislocation du marché', ajoute-t-il. D'un point de vue fondamental, et dans le scénario central de croissance molle, les potentiels des marchés restent largement supérieurs à 10% sur les actions de la zone euro, souligne Ginjer, qui estime que le potentiel de hausse est encore plus important pour certaines valeurs délaissées, comme les financières ou les industrielles. Les places boursières ont chuté en Europe, mais cela n'a pas profité au secteur obligataire, avec un rendement des Bunds à dix ans qui se tend vers 2,70%. Wall Street a entamé, de son côté, la semaine sans direction puisque les trois principaux indices new-yorkais sont restés quasi-stables avec des scores quasiment homogènes. La situation est plus alarmante sur les Treasuries, dont les rendements ne se contentent pas de retracer leur zénith du 21 août (4,35%) mais font une percée vers 4,36%, un nouveau record annuel et un pic depuis la mi-juin 2008. Sur le marché des devises, le dollar consolide à la marge en attendant la réunion de la Fed en oscillant de part et d'autre autour du seuil de 1,0665 face à l'euro.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 18 Septembre 2023 Valeur : 20 Septembre 2023				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
€	USD	US DOLLAR		137.0767 137.0917
	EUR	EURO		146.1512 146.2083
	GBP	POUND STERLING		169.7124 169.7940
	JPY	JAPANESE YEN		92.8264 92.8491
	CNY	CHINESE YUAN		18.8026 18.8057
	CHF	SWISS FRANC		152.9191 153.0041
	CAD	CANADIAN DOLLAR		101.4857 101.5344
	DKK	DANISH KRONE		19.5967 19.6008
	SEK	SWEDISH KRONA		12.2443 12.2490
	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6478 12.6537
	AED	UAE DIRHAM		37.3191 37.3262
	SAR	SAUDI RIYAL		36.5431 36.5490
	KWD	KUWAITI DINAR		443.6139 443.8061
	TND	TUNISIAN DINAR		43.2511 43.6858
	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3557 13.3572
	LYD	LIBYAN DINAR		28.0987 28.2430
	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.6054 3.6058
	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.7696 180.7696

Ouverture mitigée en Europe avant une salve de décisions monétaires

Les Bourses européennes hésitent avant une succession de décisions de politique monétaire attendues dans la semaine, dont celle mercredi de la Réserve fédérale américaine.

À Paris, le CAC 40 se maintient à 7.275,4 points vers 07h20 GMT. À Francfort, le Dax cède 0,10%, contre 0,23% pour le FTSE, à Londres. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 abandonne 0,23%, l'EuroStoxx 50 et le Stoxx 600 sont stables. Les futures sur indices

new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street hésitante, le Dow Jones et le Standard & Poor's 500 étant attendus mitigés, tandis que le Nasdaq déclinerait de 0,13%. Les investisseurs demeurent attentistes avant la décision de la Fed, alors que l'incertitude s'accroît sur l'ampleur du resserrement monétaire qu'il reste à accomplir. Les marchés s'attendent à une pause dans les hausses de taux mercredi, mais à un relèvement supplémentaire d'ici la fin de l'année. Les décisions de dix au-

tres banques centrales sont attendues après celle de la Fed cette semaine, dont la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon. Aux valeurs, Société Générale poursuit sa baisse et recule de 2,06% après que HSBC a abaissé sa recommandation à "conserver". SMCP plonge de 22,8% après avoir revu à la baisse ses prévisions pour 2023, invoquant un contexte économique dégradé.

CROISSANCE MONDIALE

Les prévisions de l'OCDE

La croissance économique mondiale devrait atteindre 3% en 2023, avant de refluer à 2,7% en 2024, selon les dernières prévisions de l'OCDE. L'organisation internationale tablait en juin sur respectivement 2,7% pour cette année et 2,9% pour l'année prochaine. Si l'économie mondiale s'est montrée plus résiliente que prévu au premier semestre de 2023, elle souffrira en 2024 " de la matérialisation progressive des effets des politiques monétaires et de la reprise plus faible que prévu enregistrée en Chine ".

Le PIB chinois est anticipé en progression de 5,1% en 2023 et de 4,6% en 2024, " freinée par l'atonie de la croissance intérieure et les tensions structurelles qui affectent les marchés immobiliers ".

La zone euro devrait, elle, croître de seulement 0,6% cette année, avant de se redresser à 1,1% en 2024, " à mesure que les conséquences négatives de l'inflation élevée sur les revenus réels vont disparaître. " L'OCDE a réduit ses projections de respectivement 0,3 point et 0,4 point par rapport à juin.

La France devrait pour sa part connaître une expansion économique de 1% cette année contre 0,8% en juin et de 1,2% l'année prochaine, à comparer avec 1,3% auparavant. L'Allemagne devrait se contracter de 0,2% en 2023 avant de renouer avec la croissance en 2024 : 0,9%.



Aux États-Unis, la croissance annuelle du PIB devrait ralentir et passer de 2,2% en 2023 à 1,3% en 2024, le durcissement des conditions financières venant modérer les tensions sur la demande. L'OCDE ciblait auparavant 1,6% et 1%. " Une part disproportionnée de la croissance mondiale en 2023-24 devrait rester imputable à l'Asie, malgré la reprise

plus faible que prévu observée en Chine ", souligne l'Organisation de coopération et de développement économiques. Parmi les principaux risques baissiers, elle cite la possibilité d'un ralentissement plus marqué que prévu en Chine et une poursuite de la hausse des prix du pétrole.

IMMOBILIER

Le plus gros promoteur chinois, Country Garden, évite encore le défaut de paiement

Country Garden a obtenu un nouveau sursis de ses créanciers sur le rééchelonnement d'un remboursement, d'après Bloomberg. L'un des plus gros groupes immobiliers de Chine, dont la situation financière est précaire, aurait ainsi réussi à décaler ce mois-ci le remboursement de neuf emprunts obligataires pour un montant total de 1,9 milliard d'euros. Un défaut de paiement de ce géant serait catastrophique pour le secteur immobilier chinois, déjà en crise.

Country Garden, qui s'est classé comme plus gros promoteur de Chine l'an dernier en termes de ventes, évite de nouveau un défaut de paiement. Rattrapé ces derniers mois par la crise de l'immobilier en Chine, le groupe avait demandé l'échelonnement d'un remboursement de 492 millions de yuan (63 millions d'euros). Une proposition qui a été acceptée selon deux créanciers cités de manière anonyme par l'agence financière Bloomberg ce mardi 19 septembre. Le délai pour

voter cette proposition avait été repoussé trois fois, et la dernière échéance tombait lundi à 22h00 (14h00 GMT).

Country Garden, qui s'est classé comme plus gros promoteur de Chine l'an dernier en termes de ventes, évite de nouveau un défaut de paiement. Rattrapé ces derniers mois par la crise de l'immobilier en Chine, le groupe avait demandé l'échelonnement d'un remboursement de 492 millions de yuan (63 millions d'euros). Une proposition qui a été acceptée selon deux créanciers cités de manière anonyme par l'agence financière Bloomberg ce mardi 19 septembre. Le délai pour voter cette proposition avait été repoussé trois fois, et la dernière échéance tombait lundi à 22h00 (14h00 GMT).

Avec ce nouveau feu vert obtenu, Country Garden aura réussi ce mois-ci à rééchelonner neuf emprunts obligataires pour un montant total de 14,7 milliards de yuans (1,9 milliard d'euros), selon les calculs de Bloomberg.

Un impayé synonyme d'onde de choc

Réputé solide financièrement pendant longtemps, Country Garden tente désormais d'éviter un défaut de paiement dont les conséquences seraient catastrophiques pour le secteur immobilier chinois. Tout impayé enverrait une onde de choc sur les marchés et plongerait une branche déjà échaudée par la crise sanitaire et le ralentissement économique en Chine un peu plus dans le marasme. Country Garden avait fin 2022 une dette considérable estimée à 1.430 milliards de yuans (180 milliards d'euros). Il disposait fin juin de 147,9 milliards de yuans de trésorerie (18,6 milliards d'euros), une somme principalement destinée à achever des logements déjà payés par les propriétaires avant même leur construction.

L'agence de notation

Moody's a dégradé ce mois-ci sa note de crédit, jugeant désormais ses emprunts obligataires comme « hautement spéculatifs » et en

risque de défaut. Et elle a même abaissé la semaine dernière la perspective de la note du secteur immobilier chinois de « stable » à « négative », en raison de l'impact du ralentissement de la croissance sur les ventes. Selon l'agence, les craintes liées aux difficultés financières de Country Garden ont « amplifié l'aversion au risque des acheteurs de logements ».

Sino-Ocean aussi sous pression

La survie de nombre de promoteurs chinois est aussi menacée. Les groupes immobiliers du pays se sont longtemps reposés sur ce modèle de financement par emprunts obligataires. Mais cet endettement massif est perçu ces dernières années par le pouvoir comme un risque majeur pour l'économie et le système financier du pays. Pékin a ainsi progressivement durci à partir de 2020 leurs conditions d'accès au crédit, ce qui a tari les sources de financement de ces groupes déjà endettés.

GRÈVE DANS L'AUTOMOBILE
AUX ETATS-UNIS**L'espoir d'un accord
« gagnant-gagnant »
semble s'éloigner**

Vendredi, le syndicat américain des travailleurs de l'automobile, l'UAW (United Auto Workers), a lancé une grève au sein des « Big 3 » (General Motors, Ford, Stellantis) afin de réclamer, notamment, des hausses de salaires. Si elle a, pour l'instant, un impact économique limité, elle semble bien partie pour durer, l'organisation ayant menacé d'une possible « amplification » si de meilleures propositions n'étaient pas faites.

Le gouvernement américain espère toujours une issue favorable à la grève qui touche le secteur de l'automobile aux Etats-Unis depuis vendredi dernier. C'est du moins le cas de la secrétaire au Trésor américaine, Janet Yellen, qui a appelé, lundi, à un accord « gagnant-gagnant ».

« Le point important, je pense, est que les deux parties doivent aplanir leurs désaccords et travailler à un accord gagnant-gagnant, qui soit bon pour les travailleurs et pour l'industrie », a-t-elle affirmé.

Cette grève a été lancée par le syndicat américain des travailleurs de l'automobile, l'UAW (United Auto Workers), - c'est le tout premier débrayage de son histoire - au sein des « Big 3 » (General Motors, Ford, Stellantis) afin de réclamer, notamment, des hausses de salaires. L'organisation exige une revalorisation de 40%, correspondant à celle perçue par les dirigeants des groupes ces quatre dernières années. Elle demande aussi la fin des différentes grilles salariales et de certains avantages, un ajustement lié au coût de la vie dans un contexte d'inflation ou encore une meilleure couverture sociale pour les retraités. Pour le syndicat, il s'agit de renouer avec les standards en vigueur avant la crise financière de 2008 lorsque les faillites de General Motors et de Chrysler l'avaient contraint à d'importantes concessions.

En négociant simultanément avec les trois groupes, le syndicat a rompu avec la tradition de discuter avec un groupe - quitte à faire grève - et à se servir ensuite de l'accord trouvé comme référence pour les tractations avec les deux autres constructeurs. Les experts s'attendent néanmoins à ce que l'UAW cherche à utiliser son entente avec le premier groupe qui transigera, pour obtenir des deux autres les mêmes conditions économiques notamment concernant les salaires. Les analystes de Cox Automotive considèrent que GM est « probablement plus vulnérable » que Stellantis ou Ford.

Janet Yellen a, elle, souligné que « l'industrie se porte bien et le président souhaite voir les travailleurs également s'en sortir ». Vendredi, Joe Biden a, en effet, appelé les trois constructeurs à un partage « juste » de leurs « profits record ». « Le président Biden a clairement indiqué qu'il s'attend à ce qu'ils travaillent dur pour négocier 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin de parvenir à une solution. Nous espérons donc que cela se produira bientôt », a confirmé Janet Yellen, lundi.

VOITURE ÉLECTRIQUE

Volkswagen obligé de licencier des employés !

Le groupe Volkswagen est obligé de se séparer d'une partie de ses employés dans son usine de Zwickau qui produit, entre autres, les ID.3, ID.4 et ID.5 électriques. Explications.

Au total, ce sont 269 emplois qui vont être supprimés dans l'usine de Zwickau de Volkswagen. Il semblerait que la décision ait été prise après la forte baisse de demande sur les voitures 100 % électriques de la marque.

Une concurrence féroce

Avec l'offensive de la Chine et la place que s'est faite Tesla sur le marché de la voiture électrique, les constructeurs européens peinent à sortir leur épingle du jeu, leurs véhicules électriques (VE) étant généralement bien plus chers que les produits américains et chinois. Depuis peu, en Allemagne, le gouvernement a supprimé des aides précieuses pour l'achat de voiture électrique, notamment pour les entreprises. Cette décision a fait chuter littéralement les ventes de VE dans le pays, dont ceux du groupe Volks-



wagen. Ajoutez à cela l'augmentation des prix de l'énergie, ainsi qu'un pouvoir d'achat en baisse pour les ménages en Europe, et vous obtenez une situation plus que délicate pour le géant allemand.

Volkswagen en grande difficulté

Comment un groupe comme VW peut-il se trouver à ce point en difficulté ? Il est important de rappeler que

Volkswagen a investi à coup de milliards dans sa transition vers le tout-électrique. Malheureusement pour le groupe, du fait des raisons évoquées plus haut, ses ventes de voitures électriques sont en-dessous des objectifs fixés. C'est le cas, par exemple, de l'ID.4 dont les ventes sont inférieures de 30 % par rapport aux estimations initiales. En juillet dernier, le patron de la marque, Thomas Schaefer, a tenu un discours pour

le moins alarmiste en annonçant un avenir incertain pour Volkswagen.

Le groupe doit notamment générer pas moins de 10 milliards d'euros de recettes dans les trois ans à venir pour viser l'équilibre !

Un géant de l'industrie

Volkswagen a donc été dans l'obligation de licencier 269 salariés de l'usine de Zwickau, l'une des plus importantes du groupe avec une capacité de production de 218 000 véhicules à l'année !

Y sont produits, notamment, des modèles de la gamme Bentley, Lamborghini, une partie du catalogue ID., ainsi que des Audi et Cupra. A l'heure d'écrire ces lignes, des centaines d'emplois seraient encore menacés...

FORTES AVERSES

Les astuces imparables pour bien protéger sa voiture !

De fortes averses vont s'abattre sur une partie de la France. Voici les gestes à adopter pour protéger sa voiture.

Après des semaines sous une forte chaleur, la météo commencer à se dégrader en France.

En effet, de nombreux départements sont sous alerte orange aux orages, pluie-inondation et/ou crues. Voici donc les bons gestes à adopter pour protéger au maximum sa voiture contre ces intempéries.

Cette astuce peut paraître bête tellement elle est logique, mais c'est pourtant une vérité. Si vous possédez un garage ou un endroit couvert où vous pouvez vous garer, n'hésitez pas une seconde. Votre voiture sera alors protégée des éléments météorologiques et des intempéries. Enfin, n'hésitez pas à appliquer du vernis sur votre voiture. Pourquoi ? Car, il fera office de couche supplémentaire.

Le vernis protégera alors votre carrosserie des conséquences d'une grosse averse puisqu'il va empêcher le contact entre l'eau et la peinture.

Si vous n'avez pas la possibilité d'avoir un garage, il est quand même possible de protéger sa voiture.

Dans un premier temps, vous pouvez



vous mettre à l'abri, sous un arbre par exemple. Deuxième solution : investir dans une housse de protection. En effet, celle-ci est imperméable et respirant, ce qui protégera au mieux votre voiture des intempéries. La housse empêchera tout contact avec l'eau mais en plus elle laissera échapper l'eau coincée sous la housse.

Si jamais par malheur, votre voiture est victime d'une inondation, il y a certains gestes à effectuer pour limiter les

dégâts.

Dans un premier temps, n'essayez pas de redémarrer la voiture. En effet, s'il y a de l'eau dans le moteur, vous ne ferez qu'empirer la situation.

La première chose à faire est d'enlever l'eau stagnante.

Plus l'eau stagne dans votre voiture, plus elle fera des dégâts.

Enfin, n'hésitez pas à aérer votre véhicule afin de faire sécher les parties humides, comme les sièges.

Quelles sont les alternatives à la batterie lithium-ion ?

Les batteries en lithium-ion posent un certain nombre de problèmes. Mais existe-t-il des solutions et technologies alternatives ?

Dans notre société actuelle, une très grande partie des objets électriques du quotidien utilisent une batterie lithium-ion. Que ce soit les téléphones, les ordinateurs, les appareils photos ou encore... les voitures électriques. Mais le lithium pose plusieurs problèmes dont un majeur : l'environnement. En effet, son extraction pollue les sols et peut même entraîner une contamination de l'air. Mais existe-t-il vraiment des alternatives aux batteries en lithium-ion ? Petit tour d'horizon des différentes technologies.

Le magnésium

Parmi les possibilités futures, on retrouve le magnésium. Actuellement, il y a des recherches à son sujet et il pourrait devenir un composant majeur des prochaines batteries. Des études ont démontré que les batteries fabriquées avec du magnésium avaient plus d'énergie et un coût plus faible que le lithium.

Pourquoi ? Car le magnésium libère deux électrons pendant la phase de décharge de la batterie contre un seul pour le lithium.

Le silicium

Voici une autre alternative à la batterie lithium-ion : le silicium. Pour être plus précis, il viendrait en renfort du lithium mais ne le remplacerait pas totalement.

Actuellement, les batteries lithium-ion utilisent du graphite comme élément principal. Le but est ici de remplacer ce graphite par du silicium.

Avec ce nouvel élément, les batteries seraient alors plus légères mais également plus fiables.

Le sodium

Autre alternative possible : les batteries au sodium. Le principal avantage ici de cette technologie est l'abondance de sodium.

Cela se traduit par une quantité plus importante sur le marché mais aussi un prix plus faible que le lithium.

Son extraction et son traitement sont également plus respectueux de l'environnement, ce qui réduira l'empreinte carbone de la production d'une voiture électrique.

Si pour le moment, les chercheurs du monde entier se creusent la tête pour trouver une alternative au lithium-ion, il est possible que dans un futur proche, nos batteries soient zéro émission carbone.

APRÈS LE SUICIDE D'UNE ADOLESCENTE

L'algorithme de TikTok au cœur d'une plainte

Une plainte, qui vise TikTok et son algorithme de recommandation, a été déposée devant le parquet de Toulon après la mort d'une jeune femme de 15 ans.

Les parents estiment que le contenu proposé par le réseau social a accéléré le passage à l'acte de la jeune femme. Jusqu'à présent, les plateformes, en tant qu'hébergeur, bénéficient d'un régime de responsabilité limitée quant aux contenus diffusés sur les réseaux sociaux. Mais le rôle des algorithmes, qui mettent en avant certains contenus et pas d'autres, remet de plus en plus en question cette responsabilité limitée. L'algorithme de TikTok a-t-il sa part de responsabilité dans le suicide d'une adolescente ? Deux ans après la mort de leur fille de 15 ans, Marie, les parents de la jeune femme ont porté plainte contre TikTok, le réseau social préféré des adolescents, relate Franceinfo le lundi 18 septembre. Ils pointent notamment du doigt l'algorithme de la plateforme chinoise, qui aurait accéléré le passage à l'acte de leur fille.

Tout serait parti d'une vidéo publiée par l'adolescente, dans laquelle la jeune femme faisait part de son mal-être et de son harcèlement scolaire, notamment dû à son poids. Marie aurait été alors



submergée de contenus négatifs liés à l'automutilation et au suicide, explique son avocate, Maître Laure Boutron-Marmion, au micro de RMC ce mardi 19 septembre. Résultat, la plateforme est accusée de « provocation au suicide », de « non-assistance à personne en péril » et de « propagande ou publicité des moyens de se donner la mort ». La plainte a été déposée devant le parquet de Toulon le 8 septembre dernier, précisent nos confrères.

Les plateformes ne sont pas responsables des contenus postés par les utilisateurs. Si cette affaire constitue une première en France, ce n'est pas la première fois que Tik-

Tok est visé par de telles accusations. Au Royaume-Uni l'année dernière, la plateforme a été jugée pour des faits similaires après le suicide d'une jeune fille de 14 ans. Les juges avaient tranché en faveur des parents de l'adolescente, ce qui reste pour l'instant une exception. Les plateformes, considérées comme des hébergeurs, ne sont pas considérées comme responsables des contenus postés par les utilisateurs, que cela soit en Europe ou aux États-Unis. Et si ces sociétés ont bien l'obligation de retirer les contenus « manifestement illicites » comme des contenus terroristes ou des incitations à la violence, s'ils ont été signalés, ce n'est pas le cas des vidéos évo-

quant le mal-être ou le harcèlement.

Problème : ce régime juridique, très favorable aux réseaux sociaux, a été conçu dans un monde où l'algorithme des plateformes – qui décide de mettre en avant ou de suggérer tel type de contenu – n'existait pas encore, ou n'avait pas un rôle si important. Récemment, la Cour suprême aux États-Unis aurait pu changer cette règle qui date, outre Atlantique, de 1996. Dans cette affaire, les magistrats devaient juger de la responsabilité de YouTube dans la radicalisation des terroristes des attentats de Paris de novembre 2015. Au cœur de cette plainte déposée par des proches d'une victime, se trouvaient des vidéos de propagande de l'État islamique qui étaient diffusées sur la plateforme, via son algorithme. Mais en mai 2023, les juges ont choisi de ne pas remettre en cause l'immunité dont bénéficient les plateformes du Web, pour l'instant.

GOOGLE PLAY STORE

Que cache cette mystérieuse fonctionnalité « Cubes » ?

Google est en train de tester plusieurs nouvelles fonctionnalités pour le Play Store, dont une assez mystérieuse appelée « Cubes ». Voici un aperçu de ce que l'entreprise pourrait nous réserver dans les prochaines versions de son magasin d'applications. Google teste une fonctionnalité que l'on retrouve dans le code sous la dénomination « Cubes » et qui pourrait permettre de découvrir des applications et des jeux par catégorie. Le Play Store cache également une bulle flottante nommée « Download Buddy » qui affiche la progression du téléchargement des applications. Comme toujours avec Google, les fonctionnalités présentées ci-après sont à prendre avec des pincettes dans la mesure où l'entreprise pourrait décider de ne pas les intégrer après les avoir testées.

Des cubes pour le Google Play Store
Trouvés dans le code de l'application par TheSpAndroid, les Cubes pourraient faire partie des nouvelles fonctionnalités en cours de test par Google pour son Play Store. Il s'agit d'une interface qui regrouperait des applications et des jeux selon diffé-



rentes catégories, comme la nourriture, les jeux, la musique, la lecture, le shopping ou encore la vidéo.

Chaque catégorie correspondrait à un cube, et chaque cube contiendrait une ligne de rectangles représentant des applications. L'idée serait de faciliter la découverte de nouvelles applications et de jeux en fonction de vos centres d'intérêt.

Pour accéder aux Cubes, il y aurait aussi un widget sur l'écran d'accueil du Play Store,

avec des icônes correspondant aux différentes catégories. En cliquant sur une icône, vous ouvririez le cube correspondant, et vous pourriez faire défiler les applications proposées.

Sur le bas de l'écran, il y aurait également une barre de navigation avec les onglets Cube 0, Cube 1 et Cube 2. On ne sait pas encore à quoi servent ces onglets, ni si le nombre de cubes est limité à trois.

Les 128 Go de l'iPhone 15 Pro limitent toujours les vidéastes

Pour véritablement profiter des capacités d'enregistrement vidéo des iPhone, mieux vaut jeter son dévolu sur les modèles Pro des smartphones Apple... et sur leur version dotée d'au moins 256 Go de stockage. L'iPhone 15 Pro ne fait pas exception, mais contrairement aux précédentes générations, le constructeur offre une alternative à tous ceux qui auront opté pour un modèle de 128 Go.

Depuis l'iPhone 13 Pro, il est possible d'enregistrer de la vidéo en ProRes, un format très utilisé dans les domaines de la production et de la postproduction. Plusieurs résolutions, jusqu'en 4K, et plusieurs fréquences d'images, jusqu'à 60 images/seconde, sont disponibles en option... mais pas pour tous les smartphones. Les modèles dotés de 128 Go de stockage, qu'Apple continue inexplicablement de vouloir vendre malgré l'étiquette « pro » et des prix élevés, doivent se contenter du 1080p à 25 ou 30 i/s.

Le hic des 128 Go
C'est le cas aussi de l'iPhone 15 Pro, dont le premier modèle à 1 229 € se contente toujours de 128 Go : pas de ProRes 4K à 60 i/s pour lui, il faut impérativement un stockage de 256 Go minimum — donc le modèle à 1 359 € — comme le précise le comparatif de l'application Apple Store (ci-dessous). Il y a toutefois une échappatoire et on doit remercier l'USB-C pour ça, on peut en effet enregistrer de la vidéo depuis un iPhone directement sur un SSD externe (a priori branché avec un câble Thunderbolt qui assure un plus gros débit de données).

Mots fléchés

Relation écrite Spécialistes des courses	Coureur australien Gelée de mer	Capitale nordique Pronom pour lui	Début de la fin Poisson du grand Nord	Irrégulier Mettre un orin	Coule en Corse Énergie familière	Hisser le pavillon	Autorité audiovisuel Célèbre travesti
Vraie Bien compliqué				Filtre Lawrencium		Parfois constrictor Bataille d'Empire	
		Négociable en bourse Qui ne sert plus					Abri côtier
Trompé Fondations		Réputée pour sa botte	Truander Pays des Celtes				Jojo dans le Monde du Silence
				Très collante Tête nucléaire		Capitaine du Nautilus Position d'un satellite	
Vent arrière Ordre de départ		Pareil Bonbon de Cambrai			Perdre en chemin Relatée		
	Raccourcir un mot Poussières de mer					Elle est prise par gros temps	Épuisante Début de repos légal Meilleur en Angleterre
Fils de Poséidon Accepta				Commune de Guyane Arrose Séléstat			Éclaterais de joie
			Quatre romain Unirons		Émeutier		
Butineuse Dirigea la Résistance					Choisis Commence le premier		Incapables
		Argile Mettre en valeur		Détruire totalement Cité des Oziens			
Récolte de l'année Fleuve de Sibérie			Gardent Capacité reconnue		En lutte Conviva		Le Sodium Mont du Canada
		Courant Normand Volailles			Guetterai Virtuose		
Cous d'eau Breton Type de voilier Bateau de pêche				Préfixe volant Commune des Pays-Bas		Le sport à l'école	
	Bénies Parfois brûlée				Vraiment branché Coupai	L'Astata Mettre les voiles	Situées
Doctrine contraire Déesse du Nil fille de Râ				Servent à attacher Temps universel			
			Procédé ingénieux		Argon de chimiste	Au-dessus du sol Grippe sou	
Abattu Bernier		Apporter la preuve					Bout de ficelle
			Préfixe qui multiplie		Galère royale		
Numéro prolongé		Fait d'hiver		Immobiles			

Le dollar progresse à pas menus avant la Fed

Le dollar progressait légèrement mardi, les marchés n'ayant que peu d'appétit pour le risque avant la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed). Vers 09H40 GMT (11H40 à Paris), le dollar frémissait face à l'euro qui cédait 0,07% à 1,0684 dollar, tandis que la livre s'effritait elle aussi face au billet vert (-0,03% à 1,2379 dollar). «Les investisseurs resteront probablement prudents avant une semaine remplie de données clés et de décisions politiques des principales banques centrales», expliquait Lukman Otunuga, de FXTM. La devise britannique restait particulièrement vulnérable alors que sont notamment attendus les chiffres sur l'inflation en août au Royaume-Uni, avant les décisions de la Fed et de la Banque d'Angleterre sur les taux.



SANTÉ/EDUCATION/PROGRÈS SOCIAL

Les réalisations de l'Algérie mises en avant

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a mis en avant, lundi à New York (Etats-Unis), lors de sa participation au forum de haut niveau sur les Objectifs du développement durable (ODD) des nations unies, les différentes réalisations accomplies par l'Algérie dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement et du progrès social. Au terme de sa participation aux travaux du forum tenu au siège de l'Organisation des Nations unies (ONU), à la veille de l'ouverture des travaux de la 78e assemblée générale, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune prendra part, aux cotés de 140 dirigeants du monde, M. Saihi a affirmé que "l'Algérie a réalisé des progrès importants dans le cadre du plan de développement durable des nations unies". Cette rencontre, poursuit le ministre de la santé, a constitué une occasion pour mettre en exergue les réalisations de l'Algérie dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement et de la promotion sociale, soulignant à cet égard que "le plan d'action du gouvernement et les acquis obtenus dans divers secteurs dans notre pays sont conformes aux objectifs du développement durable des nations unies".

R N.

ZONE EURO

L'inflation revue en baisse à 5,2% en août

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a été revu en baisse pour le mois d'août à 5,2%, a annoncé mardi Eurostat qui avait publié une première estimation à 5,3% à la fin du mois dernier. La hausse des prix à la consommation en août s'inscrit en recul de 0,1 point par rapport au taux de 5,3% atteint en juillet, selon l'office européen des statistiques. L'inflation dans les 20 pays partageant la monnaie unique a été divisée par deux depuis le record de 10,6% atteint en octobre 2022. Mais elle reste très au-dessus de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Dans l'ensemble de l'UE, l'inflation s'est élevée à 5,9% en août, après 6,1% en juillet. Pour tenter d'endiguer la flambée des prix à la consommation, la BCE s'est lancée dans un resserrement monétaire d'une ampleur inédite, Jeudi dernier, elle a porté à 4% son taux d'intérêt de référence, son plus haut niveau depuis 1999. Mais la force du ralentissement économique, aggravé par la hausse des taux, suscite un débat sur la poursuite ou non du resserrement.

78e SESSION DE L'AG DE L'ONU

Début du débat général

Le débat général de la 78e session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU a débuté, ce mardi à New York, avec la participation des dirigeants de 140 pays, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a commencé son discours devant l'Assemblée générale, avant le début de son débat général de haut niveau, en évoquant la ville libyenne de Derna, qui a été frappée par des torrents et des inondations la semaine dernière, tuant des milliers de personnes. M. Guterres a déclaré que « Derna dépeint tristement l'état de notre monde : un flot d'inégalités, d'injustice et une incapacité à faire face aux défis », « Alors que les tensions géopolitiques et les défis internationaux s'accroissent, nous semblons incapables de travailler ensemble pour relever les défis », a ajouté le secrétaire général de l'ONU. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité, dans le monde multipolaire, d'institutions multilatérales efficaces, mais a déclaré que la gouvernance internationale vivait encore dans le passé. Il a cité comme exemple le Conseil de sécurité des Nations unies et les institutions financières de Bretton Woods, dont la Banque mondiale. Il a expliqué que ces institutions reflétaient la réalité politique et économique de 1945, lorsque de nombreux pays présents aujourd'hui à l'Assemblée



blée générale étaient sous le contrôle de l'occupation : « Le monde a changé, mais nos institutions n'ont pas changé ». « Nous ne serons pas en mesure de résoudre efficacement les problèmes si les institutions ne reflètent pas le monde tel qu'il est », a ajouté le chef de l'ONU. Il a souligné la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et de repenser la structure financière internationale, avant d'expliquer que « l'alternative à la réforme n'est pas de maintenir la situation telle qu'elle est. L'alternative est une fragmentation accrue. Soit la réforme, soit la rupture ». Le chef de l'ONU a évoqué aussi un certain nombre de défis sécuritaires auxquels le monde est confronté. Il a

souligné la série de changements anti-constitutionnels dans toute la région africaine du Sahel, puis parlé du « Soudan (qui) glissait vers une guerre civile globale, alors que des millions de personnes fuyaient et que le pays courait le risque de se diviser ». En Afghanistan, 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire, les femmes et les filles étant systématiquement privées de leurs droits. Au Moyen-Orient, il a affirmé que « les actions unilatérales se multiplient et sapent les perspectives d'une solution à deux Etats, qui est la seule voie vers la paix ». Par ailleurs, le SG de l'ONU a souligné la nécessité de s'attaquer à la menace la plus urgente pour l'avenir : le réchauffement climatique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des pénuries temporaires de plusieurs minéraux d'ici 2030

Le rapport souligne qu'il faudrait ajouter jusqu'à 382 mines de cobalt, de cuivre, de lithium et de nickel aux 500 gisements en activité aujourd'hui pour éviter tout déséquilibre entre l'offre et la demande de ces minerais d'ici la fin de la décennie en cours. Des pénuries temporaires de nombreux minéraux nécessaires à la transition vers une économie mondiale sobre en carbone comme le cobalt, le lithium et les éléments des terres rares devraient être enregistrées d'ici 2030, selon un rapport publié en juillet dernier par le cabinet de conseil McKinsey & Compagny. Intitulé « The net-zero materials transition : Implications for global supply chains », le rapport souligne que trois facteurs stimuleront la demande mondiale de ces minéraux utilisés dans la fabrication des panneaux solaires, des éoliennes ou encore des batteries des véhicules électriques au cours des prochaines décennies. Il s'agit en premier lieu de la croissance de la population mondiale qui devrait passer de 7,8 milliards d'habitants en 2020 à 9,6 milliards en 2050, en raison notamment de la forte croissance démographique en Afrique subsaharienne (plus de 1 milliard d'âmes supplémentaires d'ici 2050) et de l'Inde (plus de 300 millions). Les deux autres facteurs sont le développement des classes moyennes, qui devraient

compter jusqu'à 6 milliards d'individus en 2050 contre 3,2 milliards de personnes aujourd'hui, et la transition vers une économie à faible émission de carbone. Cette transition boostera la croissance de la demande des minerais dits critiques de deux manières. Premièrement, les technologies à faible teneur en carbone sont souvent plus gourmandes en minerais que celles conventionnelles. Par exemple, une turbine éolienne offshore nécessite environ six fois plus de minerais qu'une centrale à gaz sur la base d'un mégawatt, tandis que les véhicules électriques à batteries sont en moyenne 15 à 20 % plus lourds que ceux à moteur à combustion interne. Deuxièmement, les technologies à faible teneur en carbone nécessitent une nouvelle génération de minerais qui n'étaient jusqu'à présent produits qu'en quantités limitées, comme le lithium et les terres rares. Le rapport indique également que les pénuries attendues de plusieurs minerais ne découleront pas de la rareté de ces matières premières, mais de la durée relativement longue du développement des mines. Il faut généralement cinq à quinze ans — en fonction du minerai, des caractéristiques du projet et de l'environnement réglementaire — pour développer un nouveau gisement (de l'exploration à l'exploitation minière). Pendant cette durée, des pénuries temporaires de matériaux pourraient se produire

si la croissance de la demande dépasse les prévisions initiales de l'industrie. Ces pénuries peuvent être légères telles que celle qui devrait toucher le nickel, dont la production primaire et secondaire (recyclage) couvrira 80 à 90% seulement de la demande, ou sévères comme celle qui concernerait le dysprosium. L'offre globale de ce métal du groupe des terres rares ne devrait couvrir qu'environ 30% de la demande. Plus généralement, la plupart des minerais utilisés dans la fabrication des batteries électriques comme le lithium, le cobalt, le nickel, le manganèse et le graphite connaîtront des pénuries légères à modérées, malgré les efforts déployés par les industriels pour réduire l'intensité en cobalt et le passage partiel des batteries nickel-manganèse-cobalt (NMC) aux batteries lithium-fer-phosphate (LFP). Les autres minerais, dont l'offre devrait être déficitaire d'ici la fin de la décennie en cours, sont le cuivre (câblage électrique), l'iridium (électrolyseurs à hydrogène), l'étain (semi-conducteurs), le terbium (catalyse et métallurgie) ainsi que le néodyme et le praséodyme (aimants permanents). Selon les calculs de McKinsey & Compagny, il faudrait ajouter jusqu'à 382 mines de cobalt, de cuivre, de lithium et de nickel aux 500 gisements en activité aujourd'hui pour éviter tout déséquilibre entre l'offre et la demande de ces minerais d'ici 2030.